Lire en dernière page

France: Motion de censure repoussée

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

No 234 - Mercredi 11 octobre 1967

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88 tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12-2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr 44 —. LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne) Louis Piguet (Genève)

PSS - LE PROGRAMME DU PSS - LE

Vacances payées obligatoires

Les salariés se souviendront des luttes qu'ils ont dû mener en Suisse, dès le lendemain de la seconde guerre mondiale pour faire reconnaître la légitimité du principe du droit aux vacances payées obligatoires et du droit aux allocations familiales d'abord, puis pour élargir l'usage de ces droits et améliorer concrètement le régime créé dans ces deux secteurs de l'évolution sociale en faveur des travailleurs.

En de telles matières la structure fédéraliste de notre pays a joué un rôle positif, puisqu'à une époque où toute tentative d'intervention sur le plan de la législation fédérale eût été vouée à l'insuccès, il s'est révélé possible, dans des cantons fortement industrialisés, où l'influence des forces de gauche se fait mieux sentir que dans l'ensemble de la Confédération et où la classe ouvrière organisée est puissante, d'obtenir des résultats remarquables.

Certes, et cela aussi les salariés l'ont appris, tout progrès social doit se calculer et s'acquérir. Il n'est jamais un don gratuit. Pour l'obtenir et plus encore pour le conserver et le développer il faut un certain nombre de conditions préalables. Ces données du problème sont d'ordre politique sans doute, mais aussi d'ordre économique, et dépendent en outre de l'organisation du travail. Le degré de maturité acquis par la classe ouvrière d'une région et qui se traduira par le rayonnement de l'action syndicale et les initiatives des militants politiques, l'unité de vues et d'action sur les objectifs à atteindre de la part des diverses organisations intéressées sont à placer au premier rang des conditions d'ordre politique, tandis que la structure, industrielle ou artisanale, la concentration dans les villes ou la dispersion à travers une région semi-industrielle semi-agricole des entreprises, la concurrence à redouter de maisons installées dans les cantons voisins sont les données économiques avec lesquelles on est obligé de compter, les notions de rationalisation et de productivité du travail influençant inévitablement le troisième groupe des facteurs déterminants.

Cela prouve qu'il faut, si l'on veut sincèrement améliorer la condition ouvrière une démarche souple, utilisant au mieux selon les circonstances du lieu et du moment, les deux instruments de progrès social dont dispose le mouvement ouvrier: le contrat collectif de travail et la loi. Sans doute — et là encore il y a une intéressante leçon à méditer — les politiciens bourgeois — ceux surtout dont la principale raison d'être et d'agir est la défense des intérêts du patronat — se sont crus bien habiles en opposant parfois, comme s'ils étaient antagonistes et non complémentaires ces deux moyens de lutte, tirés l'un de l'action syndicale, l'autre de l'action politique. En fait, l'expérience l'a démontré et la réflexion le confirme, ce qui a d'abord été obtenu, dans le cadre de la négociation d'une convention collective de travail pour une catégorie déterminée de salariés sera ensuite, par le truchement de la loi étendu à d'autres bénéficiaires et risquera moins d'être remis en question, au moindre signe de récession économique.

Maintenant le problème d'une législation fédérale en matière de vacances payées obligatoires s'est posé et si l'on ne peut que se réjouir de cette heureuse évolution, il est en revanche loisible à chacun de faire des réserves sur la solution adoptée par la loi fédérale du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, entrée en vigueur en 1966 et qui a fait du droit aux vacances une disposition du contrat de travail du Code des obligations, en d'autres termes une norme de droit privé fédéral. L'essentiel, pour quoi les représentants du mouvement ouvrier aux Chambres fédérales ont lutté, a cependant été obtenu puisque la législation fédérale ne se borne pas à fixer le minimum de la durée des vacances à deux semaines pour les travailleurs adultes et à trois semaines pour les jeunes travailleurs jusqu'à l'âge de 19 ans, mais qu'elle réserve expressément le droit des cantons de prolonger cette durée minimum jusqu'à trois semaines, ce qui non seulement a sauvé les situations acquises dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et de Bâle-Ville mais a permis encore à d'autres cantons de légiférer sur ce point précis, laisse à leur compétence.

C'est pourquoi le programme du Parti socialiste suisse solidement campé sur la réalité et soucieux de préparer les améliorations futures lance le mot d'ordre de la généralisation des trois semaines par le moyen des lois cantonales et de l'introduction progressive, par le moyen des contrats collectifs, de la quatrième semaine.

ANDRÉ SANDOZ,
conseiller national.

Nouvelle usine hydro-électrique à Schaffhouse

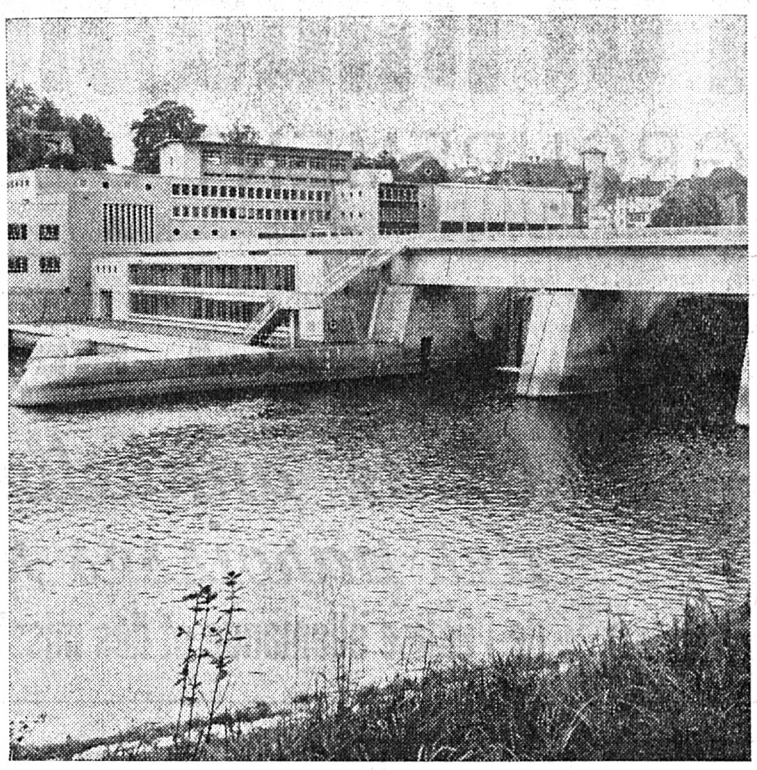

A Schaffhouse, on vient d'inaugurer une nouvelle usine hydro-électrique, dont la construction a duré sept ans et qui a coûté quelque 85 millions de francs. La production annuelle moyenne sera d'environ 160 millions de kWh.

NOUVELLES SUISSES

Brigue: Deux enfants tués en montagne

Hier, mardi, une colonne de secours a ramené les corps de deux petits Valaisans tombés dans les rochers non loin du Nufenen à la frontière Valais-Tessin. Les deux enfants domiciliés à Savièse sur Sion faisaient partie d'un groupe de servants de messe de leur paroisse partis en promenade dans le Haut-Valais. Ils ont eu le crâne et les membres fracassés après une chute de plus de 200 m. dans le précipice. C'est le jeune vicaire de Savièse, l'abbé C. Pitteloud qui conduisait le groupe en promenade qui donna l'alerte dans la vallée. Les deux victimes Dominique Dubuis et Alain Zuchuat, étaient âgées de onze ans.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE: Le Conseil municipal examine le projet de budget. — Le Conseil municipal de la ville de Genève a tenu, mardi soir, une longue séance à l'ordre du jour de laquelle figurait notamment le projet de budget de l'administration municipale et celui des Services industriels.

Il a voté la proposition du Conseil administratif relative à l'aménagement du quartier du Grand-Bureau ainsi qu'un crédit de 400 000 fr. pour l'acquisition d'un immeuble dans le même quartier. Le Conseil municipal a entendu au sujet du budget de la ville pour l'année 1968, les déclarations du conseiller administratif délégué aux finances, M. Picot, montrant la volonté d'économies qui a présidé à l'établissement de ce budget.

GENÈVE: Ouverture de la gare routière marchandises. — La direction des douanes à Genève et celle du Port Franc de Genève ont convié, mardi après midi, les représentants de la presse à l'occasion de la création et de l'ouverture de la gare routière marchandises de Genève.

La direction du 6e arrondissement des douanes a loué la superficie nécessaire à la société du Port Franc de Genève S. A. et a créé ainsi une gare routière centrale dans l'enceinte du port franc de la Praille. Cette gare comprend une grande halle douanière avec possibilité d'extension. Une cour d'environ 5000 mètres carrés est à disposition pour le parcage et les manœuvres des trains routiers. Bien qu'installé à l'intérieur du port franc ce nouveau bureau de douane a les mêmes compétences que les bureaux de douane route. A leur arrivée à la gare routière, les marchandises sont placées sous contrôle douanier et le dédouanement doit intervenir dans les 24 heures. Cette GRM est également utilisable pour procéder au dédouanement des marchandises suisses destinées à être expédiées par route.

Zurich: W. Spuhler s'adresse à l'Internationale socialiste

Willy Spühler, vice-président du Conseil fédéral, chef du Département politique, a transmis mardi soir au Conseil général de l'Internationale socialiste les souhaits de bienvenue du Conseil fédéral.

« Veuillez voir, a-t-il dit, non seulement un geste de courtoisie à l'égard d'éminents hommes d'Etats étrangers, de chefs de gouvernements, de ministres, de parlementaires qui se réunissent dans notre pays, mais encore la reconnaissance d'une communauté de sentiments entre vous et la Suisse, son gouvernement et son peuple. Je pense au souci que nous éprouvons en commun pour la paix mondiale et à l'espoir que nous partageons en une évolution qui permette aux peuples de vivre dans la paix, la liberté et la sécurité sociale.

» A une époque où les guerres et le recours à la force dans les conflits entre Etats passaient pour des instruments naturels de la politique extérieure, l'Internationale socialiste a vu que le chemin de la paix partait du droit des gens et de la collaboration entre nations. Votre idéal du règlement pacifique des différends a toujours été celui de la Confédération suisse.

» En dépit des tendances pacifistes quasi unanimes apparues dans le monde, la guerre chaude se poursuit au Sud-Est asiatique, le Proche-Orient ne connaît qu'une trêve incertaine, la violence ravage de nombreuses contrées. En bref, les faits ne traduisent pas les aspirations de l'humanite. »

La position de la Suisse

Après cette constatation, W. Spühler devait aborder le problème de la position de la Suisse, en disant:

« Quelle est, dans cette perspective l'attitude que doit adopter un petit pays neutre ?

» Il peut prendre note avec satisfaction que les luttes idéologiques s'atténuent, et qu'elles sont supplantées par les impératifs du développement. Mais il doit aussi constater que les conflits armés n'ont pas disparu pour autant et qu'il n'est pas en droit, bien que la plupart d'entre eux soient de nature différente de ceux d'autrefois, de relâcher sa vigilance.

« Tant qu'il y aura des risques de guerre, la notion de neutralité conservera la plénitude de sa valeur.

» Qui dit neutralité entend la volonté d'un Etat de ne pas prendre part aux querelles des autres.

» Il y a un côté négatif de la notion de neutralité, qui implique une abstention d'engagement politique et militaire. Mais rien de plus.

» Petit pays décidé à sauvegarder son indépendance, la Suisse a trouvé dans la neutralité permanente une politique qui s'est révélée efficace. Son succès même a fait que la Suisse est politiquement satisfaite de son sort, qu'elle n'a rien à revendiquer et qu'elle souhaite que personne n'ait rien non plus à lui réclamer. Ce n'est donc pas à elle de prendre des initiatives voyantes puisqu'elle ne veut pas modifier un statu quo politique qui lui convient.

» Je crois utile de répéter ici une remarque que j'ai déjà faite dans un récent discours. Un petit Etat, s'il veut être entendu, ne doit pas perdre conscience de la modestie de ses dimensions et de ses moyens.

» Mais la retenue qu'il doit observer, toute relative d'ailleurs, ne concerne qu'un étroit secteur des relations internationales, celui de la politique pure.

» Quand des questions humanitaires ou de droit international sont en cause, il peut être dans l'intérêt du maintien de notre identité nationale de faire entendre notre voix. Et précisément dans ces deux domaines — entraide humanitaire et développement du droit des gens — nous avons à remplir une tâche non négligeable.

» Qu'au reste notre pays ne trouve dans la neutralité aucune raison de s'abstenir sur les autres terrains, économique, social et technique, est démontré par sa participation et sa collaboration active au GATT, à la CNUCED, à l'ONUDI et à presque toutes les institutions spécialisées de l'ONU.

» La politique de neutralité permanente de la Suisse est en effet un facteur constant de la situation mondiale. Les limites qu'elle impose à notre activité sont connues. La communauté internationale sait exactement ce qu'elle peut attendre de nous et qu'elle peut compter sur notre coopération dans tous les domaines où nos principes de base ne sont pas mis en cause. Et cette coopération étroite, qui est d'intérêt général, est aussi d'intérêt national.

(Suite en page 4)

Cela s'est passé dans notre pays

NYON: Issue fatale. — L'accident survenu dimanche entre Mies et Divonne a fait une seconde victime: alors que Mme Teresa Amiguet avait succombé pendant son transport à l'Hôpital de Nyon, son mari, M. Henri Amiguet, 67 ans, menuisier à Genève, a succombé lundi à l'Hôpital de Nyon. Sa voiture avait heurté un mur, à gauche de la chaussée.

BERNE: Le Venom introuvable. — Les recherches entreprises pour retrouver le « Venom » disparu n'ont toujours pas abouti. Elles se sont poursuivies mardi, notamment dans les Grisons, au sud du Rhin et dans les régions du Säntis, du Susten et des Churfisten.

BRIGUE: Un piéton tué... dans le tunnel du Simplon. — Le train du Simplon a happé mardi à l'intérieur du tunnel un Valaisan qui marchait de Brigue en direction de l'Italie en empruntant la voie ferrée. Le malheureux fut projeté à plusieurs mètres par le convoi et tué sur le coup. Il s'agit de M. P. Brantchen, 44 ans, de Naters.

BALE: Troupes étrangères ? — Les Bâlois inaugureront samedi prochain 14 octobre, le pont du Johanniter. A cette occasion, le comité d'organisation a pris l'initiative d'inviter des détachements des troupes ouest-allemandes et françaises qui, avec un détachement suisse, devaient former une garde d'honneur.

Le Département politique, qui a accordé l'autorisation aux troupes ouest-allemandes, réserve sa position définitive, attendant de savoir si des troupes françaises participeront ou non aux cérémonies.

Dautre part, la branche suisse des Résistants à la guerre a annoncé qu'elle manifesterait contre la présence des soldats étrangers à la fête bâloise.

MINUSIO: Le lac à tout le monde... — Les bords des lacs tessinois sont devenus tabous pour la population qui habite dans les alentours: villas privées, hôtels, campings ont surgi directement sur les bords des lacs en formant une sorte de mur qui empêche l'accès aux rivages soit aux baigneurs, soit aux pêcheurs, soit aux promeneurs. Entre Agnuzzo et Cadepiano, par exemple, sur le lac de Lugano, on ne trouve plus un seul mètre de rive libre, propriété communale. On a donc accueilli avec grand intérêt l'annonce d'une convention, qui sera discutée ces jours prochains par le Conseil communal de Minusio. Elle a été élaborée entre le Patriziato et la Municipalité de Minusio pour la sauvegarde de la rive du lac qui restera la propriété du Patriziato de Minusio, libre et accessible au public.

Formidable loto

GROUPEMENT DES JUNIORS

ANCIEN-STAND

salle du haut

Jeudi 12 octobre, à 20 h. 15

2 cartons formidables — Pendules neuchâteloises

F.-C. La Chaux-de-Fonds — F.-C. Le Parc — F.-C. Etoile
F.-C. Floria — Ski-Club — Hockey-Club — Musique des Cadets

DES DATES À RETENIR: 26, 27 ET 28 OCTOBRE

Vente annuelle des paroisses réformées

de l'Eglise allemande et des missions, à l'ANCIEN-STAND

Comptoirs - Buffet - Repas - Tombola - Jeux - Attraction : « La Potinière », revue paroissiale et locale.

Des prix adaptés à tous les budgets !

Les dons en nature ou en espèces seront recueillis avec reconnaissance au secrétariat de paroisse (ou par l'une des dames receveuses dont l'adresse vous sera communiquée en téléphonant au 2 32 44 ou au 2 24 71).

On cherche

dame ou demoiselle de réception

pour dentiste.

Possibilité éventuelle de travail à mi-temps. On formerait éventuellement une personne.

Traitement selon formation et expérience.

Entrée en fonction pour une date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sous chiffre 6610, jusqu'au 23 octobre, au bureau du journal, Parc 103, La Chaux-de-Fonds.

Choucroute garnie tous les jeudis

A LA BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Otto Grunder

BALANCE 12 — TÉLÉPHONE 2 17 75

50 modèles en stock

VON GUNTEN

Av Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 2 38 03

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

ARTICLES HYG.

1re qual., 12 p 4.50; lubrifié, 12 p 6.50; assort., 24 p. 10.—

Expéd discrète et rapide par

F. Widmer, case 54, Grand-Rue, Berne 8

maître opticien
ne pas le perdre de vue

Hôpital 27
NEUCHATEL

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché tél. 2 33 72

FEU 18

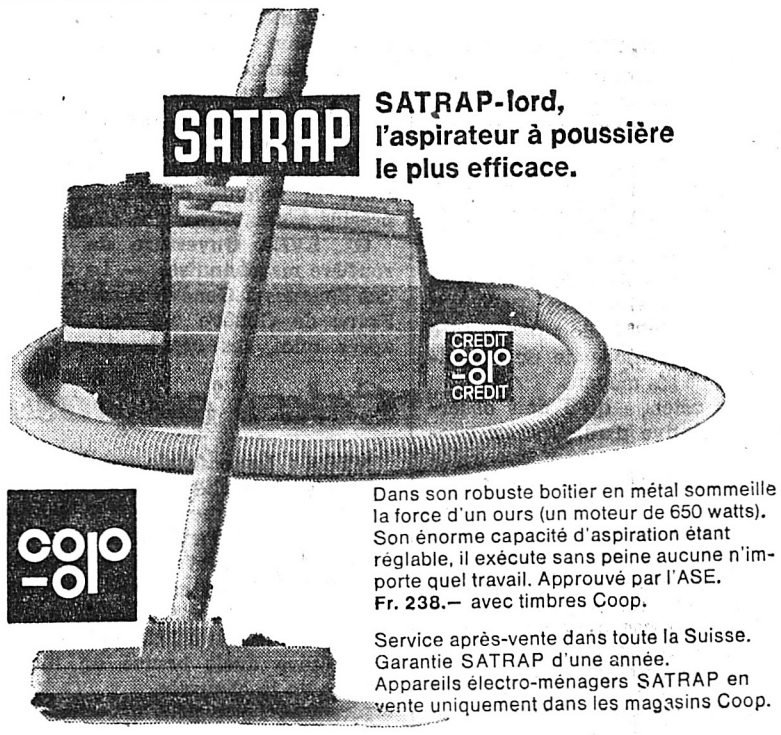

SATRAP-lord, l'aspirateur à poussière le plus efficace.

Dans son robuste boîtier en métal sommeille la force d'un ours (un moteur de 650 watts). Son énorme capacité d'aspiration étant réglable, il exécute sans peine aucune n'importe quel travail. Approuvé par l'ASE. **Fr. 238.—** avec timbres Coop.

Service après-vente dans toute la Suisse. Garantie SATRAP d'une année. Appareils électro-ménagers SATRAP en vente uniquement dans les magasins Coop.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

10 octobre

Schmidt Maurice, étudiant, et Hofer Christiane-Elisabeth.

Langmeier Jean-Claude, ouvrier sur cadrans et Huguenin-Virchaux Jeannine-Lydia.

Décès

Allement née Santschi Renée-Madelaine, née le 14 février 1918, épouse de Charles-Emile, Ruche 41.

Schreck Jean-Claude, manœuvre, né le 4 février 1951. Courtavon, France.

Stauss, née Walther Rosa-Ida, ménagère, née le 19 juin 1890, veuve de Louis-Albert. Cure 5.

†

Monsieur et Madame Joseph Chetelat-Spori et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Clovis Chetelat-Martin et leur fille, à Genève ;

Monsieur et Madame Paul Wettstein-Chetelat, à Aarau ;

Monsieur et Madame Charles Gilleron-Chetelat et leur fils, au Landeron ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alcide Chetelat ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants des familles Chappuis et Fleury,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

MADAME

Joseph CHETELAT

née Victorine Chappuis

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 78e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Le Locle, le 10 octobre 1967.

R. I. P.

L'incinération aura lieu le jeudi 12 octobre 1967, à 10 h., au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Un office de requiem sera célébré en l'église paroissiale du Locle, à 8 h. 30.

Le corps repose à la chapelle de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : **Tour Mireval.**

le peuple
la sentinelle

le quotidien socialiste romand

une bonne publicité

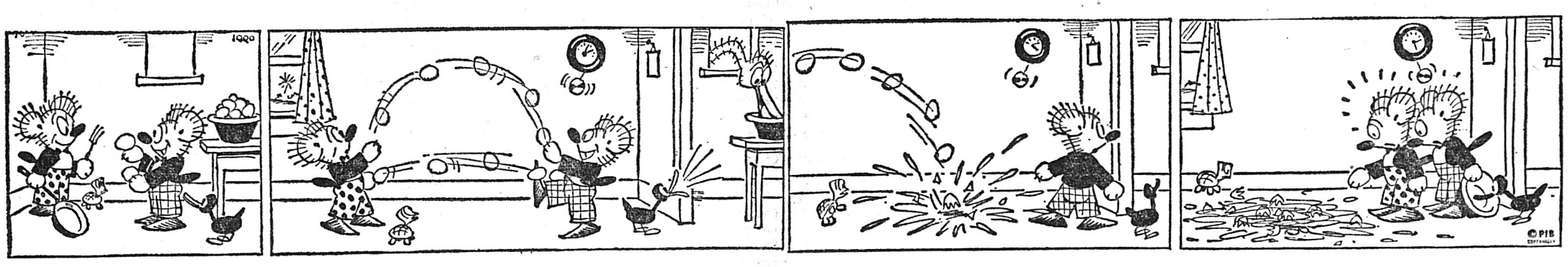

LES AVENTURES DE

Bim et Bam

Bim et Bam sont allés au cirque et ils ont vu un jongleur faire des tours. Ils veulent en faire autant et essaient, à la cuisine, avec des œufs. Cela va très bien : les œufs volent en l'air et sont adroitement rattrapés. Tout à coup, les ours sont dérangés par un bruit bizarre venant d'un coin de la cuisine. C'est l'autruche qui a passé la tête par la fenêtre et mange tous les œufs qui sont sur la table. Indignés, Bim et Bam en oublient de rattraper les œufs, qui l'un après l'autre viennent s'écraser sur le sol de la cuisine : une grosse omelette pour le dîner...

VAUD

MEA CULPA ET JOYEUSETÉS DE LA PROPORTIONNELLE

Au congrès récent du PSV, j'avais affirmé qu'il suffisait de retrouver 2000 électeurs socialistes pour reconquérir notre cinquième siège. Le chroniqueur vaudois de notre méro du lundi 9 octobre 1967, qu'un seul millier ferait l'afnal, qu'un seul millier ferait l'affaire. Savants calculs refaits, je suis obligé de confesser qu'il a raison, à... 19 électeurs près. En effet, il aurait fallu réunir 15 406 électeurs au lieu de 14 387 en 1963 pour obtenir 5 sièges au lieu de 4, soit 1019 électeurs de plus ou, si l'on préfère, 16 304 suffrages, puisque chaque électeur en vaut 16 (autant que de conseillers nationaux à élire dans le canton) et que la répartition des sièges s'opère sur la base des suffrages.

Peut-être est-ce l'occasion d'initier les lecteurs de notre journal (et sans doute quelques militants plus ou moins chevronnés du même coup) aux mystères et joyeusetés des calculs souvent déroutants qu'implique le système proportionnel. Voici donc comment l'affaire s'est présentée en 1963 dans le canton de Vaud :

1. Suffrages obtenus par les partis :

radical	262 681
libéral	119 345
agrarien	66 080
chrétien-social	44 864
popiste	101 271
socialiste	230 195
total	824 436

2. Pour opérer la répartition des sièges, il s'agit maintenant de déterminer le quotient que l'on obtient en divisant le nombre total des suffrages par le nombre des sièges plus un, soit 824 436 : 17 = 48 497.

3. S'il n'y avait eu aucun apparentement, la répartition aurait été la suivante :

radicaux	262 681 : 48 497 =	5
libéraux	119 345 : 48 497 =	2
agrariens	66 080 : 48 497 =	1
chrétiens-soc.	44 864 : 48 497 =	0
popistes	101 271 : 48 497 =	2
socialistes	230 195 : 48 497 =	4
total		14

Deux sièges restaient donc à attribuer sur la base de ce que l'on appelle communément les restes, ce qui est erroné. En réalité, il faut se livrer à un nouveau calcul savant qui consiste à diviser, pour chaque parti, le nombre des suffrages par le nombre des sièges obtenus à la première répartition, plus un, le résultat le plus élevé de cette division emportant le ou les sièges à attribuer.
Les socialistes (230 195 : 5 = 46 039), puis les chrétiens-sociaux (44 864 : 1 = 44 864) auraient obtenu chacun un siège, devant les radicaux (262 681 : 6 = 43 780) et, dans l'ordre décroissant, les libéraux, les popistes et les agrariens. Après cette deuxième répartition, les sièges auraient donc été attribués de la manière suivante : 5 aux radicaux, 2 aux libéraux, 1 aux agrariens, 1 aux chrétiens-sociaux, 2 aux popistes et 5 aux socialistes.

4. L'apparentement radicalo-libéralo-agraro-chrétien-social a modifié les choses à notre détriment, la répartition s'étant dès lors présentée comme il suit :

apparentés	492 970 : 48 497 =	10
popistes	101 271 : 48 497 =	2
socialistes	230 195 : 48 497 =	4
total		16

Il n'y a pas eu matière à une deuxième répartition puisque les 16 sièges ont été attribués dès la première. Les apparentés ayant obtenu d'emblée 10 sièges, il n'en restait plus que 6 pour les socialistes et les popistes apparentés ou non.

5. Si les socialistes avaient réuni 1019 électeurs de plus, ou plus exactement 16 304 suffrages, le total des suffrages n'aurait plus été de 824 436 mais de 840 740 et le quotient (840 740 : 17) se serait élevé à 49 546. La répartition aurait alors été la suivante :

apparentés	492 970 : 49 546 =	9
popistes	101 271 : 49 546 =	2
socialistes	246 499 : 49 546 =	4
total		15

Il aurait donc fallu recourir à une deuxième répartition pour attribuer le 16e siège, selon la méthode employée sous chiffre 3 ci-dessus. Les apparentés auraient alors obtenu un quotient de 49 297 (soit 492 970 suffrages divisés par 10) mais les socialistes un quotient de 49 299 (246 499 suffrages divisés par 5). Ainsi le 16e siège leur revenait, portant à 5 le nombre de leurs sièges.

6. A mon tour maintenant de prendre notre chroniqueur en défaut. Il a trop hâtivement affirmé que les chrétiens-sociaux n'avaient tiré aucun profit de leur apparentement avec les radicaux, les libéraux et les agrariens. Sans doute, ils auraient obtenu un siège par leurs seules forces si aucun apparentement quelconque n'avait été conclu (voir sous chiffre 3 ci-dessus). Mais en refusant l'apparentement, ils n'auraient pas empêché les trois autres partis de la prétendue entente dite vaudoise de le pratiquer. Mais alors comment les sièges auraient-ils été répartis ?

apparentés	448 106 : 48 497 =	9
chrétiens-soc.	44 864 : 48 497 =	0
pop.	101 271 : 3 (2 + 1) =	33 243
socialistes	230 195 : 48 497 =	4
total		15

Deuxième répartition :

appar.	448 106 : 10 (9 + 1) =	44 810
chr.-soc.	44 864 : 1 (0 + 1) =	44 864
pop.	101 271 : 3 (2 + 1) =	33 423
soc.	230 195 : 5 (4 + 1) =	46 039

Voici donc les chrétiens-sociaux perdant leur siège au bénéfice des socialistes qui retrouvent leur cinquième !

Moralité (si l'on peut dire) : en s'apparentant, les chrétiens-sociaux ont sauvé leur siège unique et causé la perte du cinquième siège socialiste. Ce siège unique, ils l'auraient également obtenu en l'absence de tout apparentement (voir chiffre 2 ci-dessus). Ils l'auraient perdu en cas d'apparentement tripartite (radicalo-agraro-libéral)...

Maintenant, si vous souffrez de migraine, prenez un cachet.

PIERRE GRABER.

A propos de la revision du droit de la famille

II *

AUTRE QUESTION

Une question complémentaire se pose aussitôt ensuite de cette mauvaise nouvelle.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral ne parle que d'opposition des cantons à la réforme des régimes matrimoniaux. Or la revision envisagée traite, comme nous l'avons déjà vu, de bien d'autres questions: choix de la demeure commune des époux, nom, nationalité de la femme mariée, nom, nationalité de la femme divorcée, élargissement de la représentation de l'union conjugale par la femme, droit de celle-ci à l'exercice d'une profession, puissance paternelle, recouvrement des prestations alimentaires, divorce, recherche de la paternité, adoption, etc. Il semblerait d'après la réponse incriminée que les solutions proposées à ces problèmes par la commission d'étude, exception faite de celles en matière d'adoption et de recherche en paternité, n'aient pas trouvé grâce, non plus, devant les gouvernements cantonaux puisque ces points sont également renvoyés à la nouvelle commission d'étude.

Le Conseil fédéral reste en effet dans le vague absolu à ce sujet et se borne à dire que

« Si comme dans certains Etats voisins, la révision du droit de la famille devait être faite par étapes, les dispositions régissant l'adoption et la filiation illégitime auraient la priorité sur le régime matrimonial. »

Certes, ces deux questions, l'adoption et la recherche en paternité sont des problèmes urgents à traiter, mais les autres le sont tout autant, si ce n'est plus.

On sait que chez nous, les femmes ont la réputation d'être patientes, même trop patientes à l'égard de leurs autorités suzeraines. Aujourd'hui, elles sont à la fois inquiètes et indignées d'une telle désinvolture à leur égard. Elles comprennent surtout que tant qu'elles ne jouiront pas de leurs droits politiques sur terrain fédéral, c'est-à-dire que leur voix d'électrice ne comptera pas, leurs problèmes resteront des problèmes mineurs qui, aux yeux des autorités, peuvent attendre.

Mais il n'empêche qu'une porte leur est cependant ouverte, à l'occasion des élections fédérales de fin octobre, puisque les électrices des cantons de Vaud, Genève et Bâle-Ville pourront élire ou mieux choisir leurs deux conseillers aux Etats. Dès lors, pourquoi n'enverraient-elles pas siéger des députés femmes dans cette Chambre qui a la réputation de faire échec aux lois affranchissant les femmes.

N'est-ce pas, on s'en souvient, le Conseil des Etats qui, alors que le Conseil national avait accepté de le faire, a refusé **par trois fois** de ratifier la convention du Bureau international du travail consacrant le principe d'égalité des salaires entre hommes et femmes pour un travail d'égale valeur ? N'est-ce pas cette Chambre qui a été récemment la plus réfractaire à l'égalité des primes entre hommes et femmes dans l'assurance maladie ?

Aux électrices donc, à leur tour, de réagir dans le cadre de ces élections en votant et en faisant voter autour d'elles pour celles et ceux qui lutteront contre toute discrimination entre les sexes.

E. Kammacher.

* Voir notre numéro du lundi 9 octobre 1967.

AU BOUT DU LAC

CHÊNE-BOURG : Sortie d'automne des personnes âgées du plateau de Bel-Air. — La traditionnelle balade d'automne offerte aux personnes âgées par l'Association des intérêts du plate au de Bel-Air a eu lieu samedi dernier.

Elle a connu son succès habituel, grâce au temps clément dont elle fut gratifiée, et à la parfaite organisation du comité, présidé par M. Robert Hagmann.

Deux grands autocars emmenèrent les invités à travers la belle campagne genevoise située entre le Rhône et le Salève jusqu'à Chancy ; puis par Cartigny et Verbois, les invités et leurs hôtes se retrouvèrent pour un goûter à la très belle propriété du Centre d'études scolaires et de loisirs à Choully, aimablement mise à disposition.

Grâce à l'intérêt manifesté aussi bien pour les jeunes que pour les personnes âgées, l'Association des intérêts du plateau de Bel-Air s'implante toujours plus solidement dans le quartier. Elle compte actuellement plus de 360 membres.

Département du commerce, de l'industrie et du travail

Caisse cantonale genevoise de compensation

Assurance vieillesse et survivants (AVS)

(Le présent avis s'adresse aux personnes domiciliées ou travaillant dans le canton de Genève)

Droit aux rentes ordinaires et extraordinaires

1. **NAISSANCE DU DROIT AUX RENTES AVS**
Le droit à la rente de vieillesse prend naissance, pour les hommes, le premier jour du mois qui suit celui où ils ont accompli leur **65e année** et, pour les femmes, le premier jour du mois qui suit celui où elles ont accompli leur **62e année.**
Les rentes de veuves et d'orphelins (de père ou de mère) prennent naissance le premier jour du mois qui suit le décès de l'assuré.

2. **AYANTS DROIT AUX RENTES ORDINAIRES**
Peuvent prétendre aux rentes ordinaires :
a) les assurés de nationalité suisse qui ont atteint l'âge prescrit et ont payé des cotisations pendant une année entière au moins ;
b) les assurés de nationalité allemande, autrichienne, belge, britannique, danoise, espagnole, française, italienne, liechtensteinoise, luxembourgeoise, néerlandaise, suédoise, tchécoslovaque et yougoslave qui remplissent les conditions fixées par les conventions conclues avec leur pays d'origine ;
c) les assurés qui ont la qualité de réfugiés, sont domiciliés en Suisse et ont payé des cotisations pendant une année entière au moins ;
d) les assurés ressortissants d'Etats étrangers avec lesquels la Suisse n'a pas passé de convention en matière d'assurances sociales ainsi que les apatrides, à condition que les intéressés aient payé à l'AVS des cotisations pendant dix années entières au moins et qu'ils soient domiciliés en Suisse.

3. **AYANTS DROIT AUX RENTES EXTRAORDINAIRES**
(anciennes rentes transitoires)
Peuvent prétendre aux rentes extraordinaires, sous certaines conditions, les personnes de nationalité suisse, **domiciliées en Suisse, qui n'ont pas droit aux rentes ordinaires** soit en raison de leur âge, soit du fait que les cotisations AVS n'ont pas été payées pendant une année entière au moins.
Ont également droit à une rente extraordinaire de vieillesse simple les femmes mariées de nationalité suisse, âgées de plus de 62 ans, dont le mari ne bénéficie pas encore d'une rente de couple, à condition que les intéressées ne puissent prétendre à une rente ordinaire de vieillesse simple.
Ont aussi droit aux rentes extraordinaires les ressortissants allemands, autrichiens, belges, britanniques, danois, français, italiens, liechtensteinois, luxembourgeois, néerlandais, suédois, tchécoslovaques et yougoslaves qui remplissent les conditions prévues, pour l'octroi de ces prestations, par les conventions conclues avec leur pays d'origine.
Peuvent enfin prétendre aux rentes extraordinaires, aux mêmes conditions que les ressortissants suisses, les personnes qui ont la qualité de réfugiés, sont domiciliées en Suisse et y ont résidé de manière ininterrompue pendant cinq années avant le dépôt de la demande de rente.

4. **INSCRIPTION DES AYANTS DROIT AUX RENTES**
C'est aux ayants droit qu'il appartient de déposer une demande en vue de l'obtention de la rente.
Les demandes de rentes **ordinaires** doivent être présentées, sur la formule prescrite, à la caisse cantonale ou professionnelle **qui était compétente, en dernier lieu, pour encaisser les cotisations.**
Les demandes de rentes **extraordinaires** seront déposées, pour les ayants droit domiciliés sur territoire genevois, auprès de la Caisse cantonale genevoise de compensation, Glacis-de-Rive 6, Genève.

CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE COMPENSATION
Glacis-de-Rive 6 1211 GENÈVE 3

PERLAN

appellation nouvelle des vins blancs genevois de qualité

GENÈVE : Au prochain Salon des arts ménagers : jeunesse et télévision. — A l'occasion du 15e Salon des arts ménagers, qui ouvrira ses portes le mercredi 25 octobre, la télévision suisse, programme romand, a édifié, à proximité de la halle des apprentis au travail, un grand studio composé d'une régie et d'un plateau de 90 m². Le public pourra, au travers de larges baies vitrées, observer les techniciens, les speakers, les artistes et tous ceux qui se présenteront sur le plateau.

Tous les soirs pendant la durée de l'exposition, le « Magazine » de la télévision romande sera transmis directement de ce studio provisoire à 18 h. 50. Les diverses émissions, qui comprendront également des reportages sur les apprentis au travail, des jeux, la préparation et la diffusion directe de certains programmes, seront animés par l'équipe du « Magazine » ainsi que par les speakers et journalistes de « Carrefour ».

Dans la nouvelle halle, dont la construction vient de s'achever, des apprentis d'une quinzaine de métiers seront en activité dans des stands spécialement aménagés à leur intention.

Dans la salle des conférences voisine, des exposés, des films et diverses présentations contribueront à orienter la jeunesse sur les possibilités qu'offrent de nombreuses professions.

Cette action de grande envergure en faveur de la jeunesse, et à laquelle participeront tous les jeunes gens et jeunes filles en fin de scolarité ,a été rendue possible par une préparation de plusieurs mois en collaboration avec l'Office cantonal de la formation professionnelle, l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, l'Ecole ménagère et professionnelle, l'Ecole cantonale d'horticulture, la direction des télécommunications, les Services industriels et les associations professionnelles.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE : M. Marcel Guidici fêté. — La semaine dernière au Restaurant du Parc des Eaux-Vives, M. Marcel Guidici, ancien directeur de la Caisse cantonale d'assurance chômage et de l'assurance maladie scolaire, a été fêté par les autorités et le personnel de ces deux institutions officielles qu'il dirigeait jusqu'au 31 août dernier.

On notait la présence du conseiller d'Etat Willy Donzé et de madame et de MM. Di Mico, secrétaire général du Département de la prévoyance sociale, Rochat, secrétaire romand de l'Office fédéral des assurances sociales, Berger de l'OFIAMT, Meyer du Contrôle financier cantonal, de plusieurs autres personnalités, dont les successeurs de M. Guidici : Mlle Feuz, nouvelle directrice de la caisse cantonale d'assurance chômage et M. Thiébaud, nouveau directeur de la Caisse scolaire d'assurance maladie.

Le président Willy Donzé rendit hommage à M. Guidici, qui a donné un bel exemple, tant par sa puissance de travail que par son intelligence et son humanité. Plusieurs personnes présentes prirent également la parole et M. Guidici remercia chacun, évoquant maints souvenirs.

Au cours de cette manifestation intime, M. Guidici reçut une belle channe du Conseil d'Etat, une montre-bracelet or de la part des deux institutions qu'il dirigea avec une rare compétence et une magnifique gerbe de fleurs fut remise à Mme Guidici, ainsi associée à l'hommage rendu à son mari.

Rappelons que M. Guidici reste très actif à la Commission administrative de l'Hôpital cantonal et dans nombre d'organismes et d'institutions d'intérêt public où son dévouement continuera à se manifester.

P.

GENÈVE

Conférence Henri Guillemin
vendredi 13 octobre, à 20 h. 30
Salle du Faubourg

sur

JEAN JAURÈS

Apôtre de la paix et de la démocratie

Réservez votre soirée
Invitation cordiale à tous

Mémento genevois

COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45 « Marius » de Marcel Pagnol, avec Rellys, Fernand Sardou, René Sarvil (Gala Karsenty-Herbert).

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 11 octobre

SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Le micro dans la vie. 18.45 Sport. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 67. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Au pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. com. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Extrême-Orient Express», feuilleton. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Optique de la chanson. 21.30 Le monde parle au Canada. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.05 Chansons valaisannes. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Sérénade pour Evelyne. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Chansons et danses d'Alsace 20.15 Le voyage à Paris. 21.45 Festival folklorique international de Dijon. 22.15 Inf. 22.30 Nuits de Budapest.

Jeudi 12 octobre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00 et 15.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent. 11.05 Em. com. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10... 20... 50.., 100 ! 12,45 Inf, 12.55 «Extrême-Orient Express», feuilleton. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles. 14.05 Le monde chez vous. 14.30 Récréation. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00 et 15.00 Inf.-flash. 6.20 Opérettes. 7.10 Musique légère. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Suite pour flûte. 9.05 Rotterdam. 10.05 Opérettes et musique de concert. 11.05 Em. com. 12.00 Piano. 12.30 Inf. 12.40 Musique récréative. 13.00 Ensemble champêtre 13.30 Mélodies du Sud. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Pages d'Hindemith. 15.05 Orchestre de la Suisse romande.

A la TV romande

Mercredi 11 octobre

17.00 Rondin, picotin... 17.15 Le cinq à six des jeunes. 18.15 «Le Chevalier d'Harmenthal», feuilleton. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Tour de terre. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Les Habits noirs». 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Cent dix-neuf ans sous la coupole fédérale. 21.10 «La Belle et la Bête», film. 22.40 Téléjournal.

A la TV française

Mercredi 11 octobre

1re chaîne. — 18.25 Sports jeunesse. 19.10 Jeunesse active. 19.20 La maison de Toutou. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Vive la Vie», film. 20.00 Actualités télévisées. 20.35 «Lagardère», feuilleton. 21.25 Salut à l'aventure. 21.55 Bibliothèque de poche. 22.50 Actualités télévisées. 23.10 Loterie nationale.

2e chaîne. — 19.40 Kiri le clown. 19.45 24 heures d'actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 Un quart d'heure avec... 20.20 Soirée historique. 20.35 «Tamango», film. 22.15 Les dossiers de l'écran.

Jeudi 12 octobre

1re chaîne. — 12.30 La séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités télévisées.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LUCENS : Assemblée de section. — Jeudi 12 octobre, à 20 h. 30, au Café Helvetia.

LAUSANNE. — Vendredi 13 octobre dès 18 h. et samedi 14 octobre toute la journée, Maison du Peuple, salles 5-6, encartage, dans « Tribune socialiste » des listes pour le Conseil des Etats et le Conseil national.

VEVEY: Préparation de la campagne électorale. — Le comité et la commission politique se sont bien sûr mis au travail pour préparer notre campagne locale des prochaines élections aux Chambres fédérales. Il y aura ces prochaines semaines du travail pour tous les militants. Le nombre de dévoués fait l'efficacité et allège la tâche de tous. Offrez cette quinzaine pour le socialisme, répondez tous présents.

Mercredi 11 octobre: 19 h. 30, commission politique; 20 h. 30, assemblée de section, Hôtel Touring (salle du rez).

Vendredi 13, samedi 14 octobre, dès 18 h. travaux d'encartage.

Samedi 21 octobre: Distribution de l'édition spéciale le « Peuple » avec page veveysanne.

Jeudi 26 octobre: Conférence publique.

CANTON DE GENÈVE.

SECTION DE MEYRIN. — Réunion de groupe, mercredi 11 octobre, à 20 h. 30, au Café de la Place à Meyrin.

CANTON DE NEUCHATEL

CORCELLES — Vendredi 13 octobre, à 20 h. 15, au Collège, débat entre René Meylan et M. J.-F. Aubert (lib.) sur : finances fédérales, planification économique, contrat de législature.

NEUCHATEL: Comité de section. — Réunion le mercredi 11 octobre 1967, à 20 h. 15, au Restaurant City, 1er étage.

NEUCHATEL : Assemblée du parti. — Le jeudi 12 octobre 1967, à 20 h. 15, au Cercle des Travailleurs, 1er étage. Ordre du jour : Elections nationales.

LA CHAUX-DE-FONDS: Jeunesse socialiste. — Jeudi 12 octobre, à 20 h. 15, Maison du Peuple, salle N° 1, 5e étage, entrée Restaurant City. Ordre du jour: 1. Résultat de la soirée et commentaires; 2. Activités futures; 3. Etude du programme des grands travaux de la ville. Ce point est également très important pour nos amis loclois.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

Le quatrième tour de la coupe de Suisse

Entrée en lice des clubs de ligue nationale A

Le tirage au sort du quatrième tour principal de la coupe de Suisse a eu lieu à Berne. Les rencontres auront lieu le 12 novembre. Les clubs de ligue nationale A, qui étaient en lice pour la première fois, avaient été répartis en deux groupes, car le règlement stipule désormais qu'il ne peut y avoir de confrontations directes entre clubs de ligue nationale A avant les huitièmes de finale. Sur les quatorze clubs de série supérieure, trois seulement bénéficieront de l'avantage du terrain. Voici l'ordre des rencontres des seizièmes de finale :

Yverdon—La Chaux-de-Fonds, Concordia Bâle—Sion, Thoune—Granges, Durrenast ou Breite—Breitenbach, Le Locle—Bâle, Xamax—Lausanne, Rarogne—Servette, Bienne—Vevey, Amriswil—Winterthour, Aarau—Lugano, Bruhl—Lucerne, Saint-Gall—Grasshoppers, Emmenbrucke—Young-Boys, Young-Fellows—Soleure, Mendrisiostar—Bellinzone, Zurich—Mezzovico ou Wettingen.

Le match à rejouer Mezzovico—Wettingen a lieu aujourd'hui et Durrenast—Breite le 29 octobre.

Bonne prestation de Lugano

Recevant la fameuse équipe milanaise de l'Internazionale, le F.-C. Lugano a réalisé une performance méritoire. Le club suisse ne fut battu que par 1 à 0. Le but fut marqué à la 38e minute par le Danois Nielsen. Jouée par un temps propice, cette rencontre fut dirigée par M. Bucheli (Lucerne). Le public apprécia les efforts valeureux des Luganais, qui opposèrent une remarquable résistance aux anciens vainqueurs de la coupe d'Europe.

Le Japon ira à Mexico

A l'issue du dernier match du groupe 1 (zone asiatique) du tournoi éliminatoire olympique, le Japon s'est qualifié pour Mexico. En effet, l'équipe japonaise a battu celle du Vietnam du Sud par 1-0. La qualification du Japon, qui compte le même nombre de points que la Corée du Sud, a été acquise grâce à son meilleur écart de buts (26 pour, 4 contre) alors que celui de la Corée du Sud est de 15 pour et 5 contre.

Le prochain week-end

Ligue nationale A

Bellinzone—Servette
Bienne—Lucerne
La Chaux-de-Fonds—Bâle
Lausanne—Granges
Sion—Young-Fellows
Young-Boys—Grasshoppers
Zurich—Lugano

Ligue nationale B

Bruhl—Aarau
Chassio—Baden
Moutier—Winterthour
Soleure—Xamax
Tohune—Fribourg
UGS—Berne
Wettingen—Saint-Gall

Tout savoir sur le football

● **Un seul match de la prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale aura lieu samedi : Bienne—Lucerne (20 h. 15). Toutes les autres rencontres des ligues A et B débuteront dimanche à 15 h.**

● **La coupe suisse des jeunes organisée pour la première fois cette saison se terminera le week-end prochain à Schaffhouse. Les demi-finales opposeront samedi d'une part Zurich Ville et Zurich Campagne et d'autre part Berne Sud et Suisse du Nord-Ouest. Les finales pour les première et troisième places auront lieu dimanches.**

● **Les écoliers bernois pourront assister gratuitement dimanche au Wankdorf au match de championnat Young-Boys—Grasshoppers. La seule condition est qu'ils se présentent en groupe et qu'ils soient accompagnés d'un professeur.**

● **L'international brésilien Pélé a signé un nouveau contrat de trois ans avec le F.-C. Santos, contrat dont les conditions laissent loin derrière elles tout ce qui a été fait jusqu'ici dans le genre. Pendant les trois prochaines années, la « Perle noire » touchera un salaire mensuel de 12 650 cruzeiros nouveaux (environ 20 000 fr. suisses) plus une prime de 2000 cruzeiros pour chaque match joué en Amérique du Sud et de 5000 cruzeiros pour chaque match joué en Europe. Ce contrat doit encore recevoir l'approbation de la Confédération brésilienne des sports.**

HOCKEY SUR GLACE. — *Vingt-quatre heures après avoir été battue 5-2 à Tempere, l'équipe nationale des Etats-Unis s'est à nouveau nettement inclinée devant la Finlande, à Helsinki, sur le score de 7-1.*

Cyclisme

Bernard Guyot va s'attaquer au record du monde de l'heure

Détendu, confiant, mais aussi conscient des difficultés qui l'attendent dans sa tentative contre le record du monde de l'heure, Bernard Guyot, venant de Paris par avion, est arrivé mardi soir à Milan.

Sa tentative, primitivement prévue au début de la semaine prochaine, doit être avancée à vendredi ou samedi. Tout dépendra des essais que le jeune champion français fera à partir de mercredi sur la piste du vélodrome Vigorelli. Les excellentes condition atmosphériques qui règnent actuellement à Milan ont incité son directeur sportif, Maurice de Muer, à prendre sérieusement en considération la possibilité d'avancer la tentative avant le Grand Prix de Lugano, auquel Guyot participera dimanche.

Sports divers

Ils vont sauter de plus de 10 000 m.

Sous la direction de l'instructeur suisse Roger Duflot, de Genève, quelques-uns des meilleurs parachutistes européens de l'heure vont tenter cette semaine, à Sion, de battre certains records européens. Les hommes vont sauter de plus de 10 000 m. Ils se proposent de battre notamment le record de France en groupe, ainsi que le record suisse individuel.

Mardi, par un temps idéal, des sauts préliminaires eurent lieu à des altitudes varient de 6000 à 8000 m. Ils se sont déroulés sans incident. Le champion italien Emilio Brandiera s'élança dans le vide d'une hauteur de plus de 8000 m. et réussit à se poser au centre même des quelques centimètres carrés fixés comme point d'atterrissage sur l'aire de l'aérodrome de Sion.

BOXE. — *Le match défi entre Rudi Meier (Winterthour), champion suisse des poids lourds, et san challenger, Pierre Laissue (Genève), a été définitivement fixé au vendredi 20 octobre, à Winterthour.*

● *A Belgrade, l'Italien Sandro Lopopolo, ancien champion du monde des welters juniors, a battu le Yougoslave Consolati par arrêt de l'arbitre à la cinquième reprise.*

SKI. — *Treize sauteurs et spécialistes du combiné nordique ont été convoqués par la FSS pour des cours qui se dérouleront du 12 au 15 octobre et du 19 au 22 octobre à Engelberg. Voici les noms des sélectionnés: Aloïs Kaelin, Richard Pfiffner, Héribert Schmid, Serge Wirth, Fritz Bühlmann, Paul Fuhrer, Klaus Flury, Josef Zehnder, Hans Schmid, Jacky Rochat, Urs Schoeni, Ali Petermann et Peter Heiniger.*

NATATION. — *Le recordman suisse du 1500 m. nage libre, du 200 m. quatre nages et du 400 m. quatre nages, Elliot Chenaux, qui défend les couleurs de Porto-Rico, est actuellement en grande forme. Il vient de réussir le temps de 5' 06" au 400 m. quatre nages, ce qui le place au second rang des meilleures performances de la saison dans la spécialité pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Son temps est de 7"4 plus rapide que celui qui lui permit d'établir son record suisse, il y a un an.*

CANTON DE NEUCHATEL

Marché du travail

La situation du marché du travail et l'état du chômage se présentait ainsi à la fin de septembre :

Demandes d'emploi : 64 (72) ; places vacantes : 450 (402) ; placements : 64 (69) ; chômeurs complets : 2 (—) ; chômeurs partiels : 22 (3).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

W. Spuhler s'adresse à l'Internationale socialiste

(Suite de la première page)

» C'est pourquoi, en affirmant notre volonté de maintenir notre politique traditionnelle de neutralité, nous n'avons pas du tout l'impression de nous désolidariser des autres Etats, et en témoignant de notre désir de solidarité, de négliger nos intérêts nationaux. L'imbrication des problèmes est telle qu'on ne peut plus savoir où finit l'égoïsme et où commence l'altruisme.

» W. Spühler a terminé en formulant des vœux pour le rétablissement de la paix partout dans le monde, en rappelant que la Suisse est prête à y contribuer, pour autant que toutes les parties en cause en manifestent le désir. Il a conclu par ces mots :

« L'Internationale socialiste se penchera à Zurich sur les problèmes de l'heure et en conséquence sur celui de la paix et de la guerre. Puissent ses études contribuer à clarifier les causes des conflits et les moyens de résoudre les plus graves d'entre eux. Car ce n'est qu'au prix d'efforts persévérants et renouvelés que les chemins conduisant à la paix pourront être dégagés. »

Autres orateurs

Notons encore qu'au cours de la séance d'ouverture, hier, du congrès de l'Internationale socialiste, plusieurs orateurs ont encore pris la parole, notamment Bruno Pittermann, président de l'Internationale, Willy Brandt vice-chancelier fédéral allemand, Fritz Grütter, président du PSS, et les représentants de Singapour et du Parti travailliste britannique. Le congrès a rendu hommage à la mémoire de Clément Attlee, décédé dimanche.

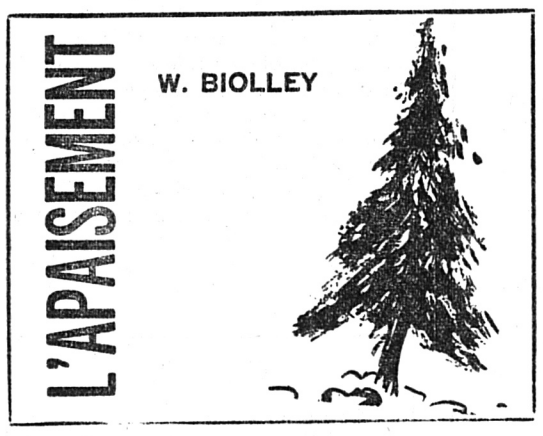

66

Sans doute, la mère Bouquet aurait pu agir avec plus de ménagements, mais c'était une nature fruste qui ignorait les manières hypocrites et les réticences que les convenances imposent. Personne ne les lui avait jamais apprises. Ce n'était donc pas sa faute, si elle manquait de tact et de savoir-vivre. S'avise-t-on de blâmer l'ortie qui fait des ampoules à la main qui la frôle ?

En écoutant ce noble vieillard, toujours disposé à l'indulgence et toujours prêt au pardon, Jean Plamboz sentait son cœur se gonfler d'une tendresse à laquelle se mêlait une sorte d'appréhension et de remords.

* * *

Pendant trois jours, Jean ne quitta pas son ami. Il l'entoura de soins et d'égards, il le combla de prévenances, désireux de réparer son imprévoyante insouciance.

Papa Ginglard qui n'avait pas été gâté dans sa vie, en était tout attendri. Cette atmosphère d'affection le ragaillardissait. Il traitait son mal de bobo, et s'en donnait à cœur joie de philosopher avec Jean.

Le troisième jour, il dut garder le lit. Les accès de toux devenaient plus fréquents et l'abattaient à tel point qu'il n'avait même plus la force de se tenir s · ses jambes.

— C'est la première fois, dit-il, que je dois m'aliter, exception faite de la période que j'ai passée à l'Hôpital de Neuchâtel.

Papa Ginglard avait toujours eu le sentiment que le jour où il tomberait malade, il n'en réchapperait pas. Tranquillement, il parlait de sa mort comme d'un événement dès longtemps attendu et prévu.

Après avoir passé une mauvaise nuit, le matin du quatrième jour, il fit signe à Jean de s'approcher de lui et le pria de le revêtir d'une de ses plus belles chemises. Il voulut qu'il lui lavât le visage et se fit peigner la barbe et les cheveux.

Il avait la coquetterie suprême de se parer pour la mort.

Les apprêts terminés, il demanda un service à Jean.

— Puisque je vais mourir, dit-il, le moment est venu de te faire ma confession. Je t'ai caché quelque chose. Avant ton arrivée, j'avais assez souvent la visite d'une personne qui m'est si chère que je l'ai toujours associée à toi dans mon esprit. Depuis le jour de son anniversaire, elle n'est plus guère revenue chez moi. Tu l'effarouchais, sans doute, tandis qu'un barbon tel que moi ne lui faisait pas peur. Je mentirais si je te disais que ta présence me l'a fait oublier. Quoique tu ne m'aies pas honoré de tes confidences, je sais que tu pensais toi-même à elle bien plus souvent qu'à moi... Oh ! je ne t'en veux pas ajouta-t-il, en empêchant Jean de protester, comme il en manifestait l'intention. C'est de ton âge. A ta place, je n'aurais pas agi différemment. Ah ! tu croyais, mon bel amoureux, que papa Ginglard avait ses yeux dans sa poche. Tout vieux qu'il est, il aura vu clair jusqu'au bout. Combien de fois n'ai-je pas eu envie de te dire : « Amène-la moi, elle ne se fera pas trop prier, car sans me vanter, je crois que Reine a un peu d'affection pour moi ! » Mais te voyant soucieux, je craignais de me mêler de tes affaires. Maintenant, il n'y a plus à hésiter, je sens que le moment est venu et que si je tardais davantage je courrais le risque de ne plus la revoir. Fais-moi le plaisir d'aller la chercher et de lui dire que c'est un mourant qui implore sa visite.

Jean voulut protester de nouveau, mais le vieillard l'en empêcha :

— Dépêche-toi, dit-il. Ne me fais pas trop attendre.

Jean sortit bouleversé.

A la douleur que lui causait la fin prochaine de son père d'adoption, se mêlait le trouble de ce message délicat. Car, comme tous les amoureux sincères, Jean se sentait timide en présence de l'aimée.

Tandis qu'il se dirigeait vers la ferme des Charquet, les riverains l'accostèrent pour lui demander des nouvelles de papa Ginglard ; ils apprirent avec une tristesse profonde que le vieillard était au plus mal. Les Bontoux, les Bréloz furent consternés. A l'affliction sincère qui se peignit sur tous les visages, Jean put constater combien papa Ginglard avait su se faire aimer de ces rudes natures,qui ne pèchent pas par excès de sensibilité. Il n'entendit autour de lui que des paroles de regret qui, pour égoïstes qu'elles fussent, n'en étaient pas moins sincères.

— Hélas moi ! lui dit la passeuse en le conduisant de l'autre côté de la rivière, qu'allons-nous devenir, sans lui ?

Quand Jean arriva à la ferme des Charquet, il vit devant la maison un char sur lequel s'entassaient des malles et des colis de différentes formes. C'était Reine qui s'apprêtait à partir. Heureusément, il arrivait à temps encore.

Il lui fit part du désir du vieillard.

— Ah ! dit-elle, je ne serais pas partie sans un adieu à mon vieil ami. C'eût été une véritable ingratitude de ma part. Je lui dois tant de reconnaissance pour la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée et les affectueux conseils qu'il m'a donnés... Vous dites qu'il est très malade... Le temps d'aller chercher une mante, et je reviens.

Elle rentra, rougissante et visiblement émue.

L'instant d'après, ils cheminaient côte à côte dans le sentier. Elle ne manifestait plus aucun embarras et, gentiment, de sa voix musicale et compatissante, elle demandait des détails.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

CARNET DU JOUR

Cinémas

CORSO: 15.00, 20.30, «La Jument verte».
EDEN: 15.00, 20.30, «La Religieuse».
PALACE: Fermeture pour transformation. Réouverture 14 octobre.
PLAZA: 20.30, «Safari-Diamants».
RITZ: 20.30, «Tobrouk».
SCALA: 15.00 et 20.30, «La Belle et le Clochard».

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye, av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

ANDRÉ MAUROIS ET LA CHAUX-DE-FONDS. — Au cours d'une de ses nombreuses tournées de conférences à travers la Suisse, André Maurois lorsqu'il fit connaissance avec notre ville, eut ce mot en parcourant l'avenue Léopold-Robert: « La Chaux-de-Fonds est un boulevard en quête d'une ville. »

FRUCTUEUX VOYAGE POUR M. BRANDT. — Notre jeune et sympathique concitoyen Michel Brandt, récent lauréat du jeu Banco, de la TV romande, est en Egypte. Ce voyage lui a été offert par le gouvernement de la RAU, et il a été accueilli au Caire à sa descente d'avion par le ministre de la Culture.

Passionné par l'histoire pharaonique, M. Brandt vivra des jours heureux à Louqsor et à Assouan, où il pourra se rendre compte de l'ampleur des travaux entrepris pour sauver des vestiges qui lui sont particulièrement chers.

COLLISION. — Hier, à 11 h. 30, un automobiliste du Noirmont, et un véhicule postal, se sont accrochés à la hauteur de l'immeuble portant le N° 152 de l'avenue Léopold-Robert. Les dégâts matériels sont importants.

PASSANTE RENVERSÉE. — Une passante a été renversée ce matin par une voiture à l'avenue Léopold-Robert. A l'heure où nous mettons sous presse, nous ignorons encore l'identité de la victime.

LA BRASSERIE DE LA COMÈTE A 100 ANS. — Aujourd'hui, la Brasserie de la Comète S. A. célèbre son centième anniversaire. Faisant preuve de vitalité et d'esprit d'initiative, elle présente à ses hôtes des installations complètement rénovées. Fière de son passé, la Comète peut regarder l'avenir avec optimisme. Nous souhaitons que ses dirigeants trouvent leur récompense dans le développement continu qui a marqué la déjà longue vie de cette entreprise.

Vers les élections au Conseil national

On trouvera, dans cette série d'articles, un aperçu de la situation électorale dans les cantons suisses. Les cantons romands (Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève) feront l'objet d'un examen particulier. Nos renseignements sont tirés en partie de l'« Annuaire statistique de la Suisse », des fascicules intitulés « Elections au Conseil national » publiés par le Bureau fédéral de statistique et de la « Feuille fédérale ». Les résultats nominatifs sont extraits des fascicules « Elections au Conseil national », qui ne donnent que les noms des candidats élus et des principaux suppléants.

	Chiffres globaux pour l'ensemble de la Suisse en 1963 (sauf Glaris, Zoug, Appenzell Rh. E.)		*Chiffre record des électeurs*
	Electeurs	%	
Socialistes	256 063	26,6	263 664 en 1955
Radicaux	230 200	24,0	232 562 en 1931
Conservateurs	225 160	23,4	229 088 en 1959
PAB	109 202	11,4	131 809 en 1931
Indépendants	48 224	5,0	54 049 en 1959
Libéraux	21 501	2,2	30 523 en 1925
Communistes	21 088	2,2	49 353 en 1947
Démocrates	16 978	1,8	29 627 en 1943
Evangéliques	15 690	1,6	15 690 en 1963
Autres	17 643	1,8	57 313 en 1935

En faisant abstraction des élections de 1939 qui ont été tacites dans un grand nombre de cantons, on relève les pourcentages extrêmes suivants: socialistes, 23,3 (1922) et 28,7 (1931); radicaux, 22,5 (1943) et 28,8 (1919); conservateurs, 20,3 (1935) et 23,4 (1963); PAB, 11,0 (1935) et 16,1 (1922); indépendants, 4,2 (1935) et 5,5 (plusieurs années); libéraux, 2,2 (1955 et 1963) et 4,1 (1925); Parti du travail, 2,2 (1963) et 5,1 (1947); démocrates, 1,2 (1935) et 3,4 (1943); évangéliques, 0,7 (1928) et 1,6 (1963); autres, 0,9 (1955) et 6,2 (1935).

EFFECTIFS DES GROUPES PARLEMENTAIRES

	1919	*22*	*25*	*28*	*31*	*35*	*39*	*43*	*47*	*51*	*55*	*59*	*63*
Socialistes	41	43	49	50	49	50	45	56	48	49	53	51	53
Radicaux	58	58	59	58	52	48	51	47	52	51	50	51	51
Conservat.	41	44	42	46	44	42	43	43	44	48	47	47	48
PAB	31	35	31	31	30	21	22	22	21	23	22	23	22
Indépend.	—	—	—	—	—	7	9	5	9	10	10	10	10
Libéraux	9	10	7	6	6	7	6	8	7	5	5	5	6
Démocrates	—	—	—	—	—	7	6	6	5	5	5	6	6
Communist.	—	2	3	2	2	2	4	—	7	5	4	3	4
Divers	9	6	7	5	4	3	1	7	1	—	—	—	—
	189	198	198	198	187	187	187	194	194	196	196	196	200

Pour former un groupe parlementaire, un parti doit compter au moins cinq députés.

PARTICIPATION ÉLECTORALE (ensemble du pays)

1919	80,4 %	1931	78,8 %	1951	71,2 %
1922	76,4 %	1935	78,3 %	1955	70,1 %
1925	76,8 %	1943	70,0 %	1959	68,5 %
1928	78,8 %	1947	72,4 %	1963	66,1 %

Chronique jurassienne

PORRENTRUY: Disparition. — Depuis le 7 octobre, a disparu de son domicile rue de la Colombière 42, à Porrentruy. M. Henri Defrancisco, né le 29 juillet 1919. M. Defrancisco a quitté Porrentruy le 7 octobre au matin et a été vu à Delémont vers 14 h. 30, le même jour.

ASUEL: Ecrasé par un tronc. — M. J.-M. Chassot, 31 ans, de La Tour-de-Trême (FR), qui déchargeait, hier, des billes de bois de son camion, dans une scierie d'Asuel, près de Porrentruy, a été écrasé par l'une de ces billes qui lui fractura des côtes, le bassin, une jambe, lui luxa une épaule et lui occasionna de multiples contusions. Le malheureux a été hospitalisé.

DELÉMONT: Nouveau directeur au Collège. — En remplacement de M. R. Steiner, qui jouira de sa retraite dès avril, M. J.-P. Möckli, 44 ans, professeur depuis vingt ans dans l'établissement, a été appelé à la direction du collège de Delémont.

CHRONIQUE LOCLOISE

A Centrexpo

Jean Thiébaud, peintre

Après trois ans d'absence, cet artiste bien connu expose à nouveau en notre ville.

Alors que tous les peintres s'acharnent à la singularisation pour paraître nouveaux ou extraordinaires, Jean Thiébaud nous réjouit par des œuvres qui traduisent bien le cheminement de sa pensée. Ni la mécanique, ni le bruit, ni le modernisme n'influencent son art. Et cela n'empêche pas du tout le peintre de multiplier ses possibilités d'expression. Cependant, l'expérience de la maladie a, mystérieusement collaboré à la maturation de la faculté de sentir et d'exprimer. Bien sûr, le goût de choisir les sujets, la qualité du dessin et la beauté de la mise en page n'ont pas changé. Mais la pâte, dans sa douceur exquise, s'est enrichie de tonalités qui attirent la sensibilité les visiteurs.

Des quartiers typiques du Locle, le Crêt-Vaillant et le moutier, par exemple, sont pétris de subtilités chromatiques qui augmentent encore le caractère linéaire de ces sites. Par le jeu de la lumière et des ombres, maisons et feuillages ravivent de nombreux souvenirs.

Quant aux paysages du Jura, avec les multiples visages de la nature, ils dispensent toujours à profusion la joie d'un perpétuel renouveau. Insensibilisés par la monotonie des cubes de béton et la pléthore fourmillante des poutrelles d'acier, les yeux humains s'égaient à nouveau du spectacle de tout ce qui rappelle les innombrables manifestations de la vie végétale ; la terre, l'herbe et le bois ne lassent jamais. Le peintre le sait bien et choisit ses angles de vision et les saisons les plus propices à son art ; car son ambition est tenace : s'efforcer de saisir le plus beau de l'instant qui passe.

D'autre part, quand le ciel, la forêt, la pierre et l'eau s'arrangent pour vivre ensemble, le peintre ne manque pas l'occasion de jouir d'une pareille aubaine. Le «Pont sur l'Areuse exprime bien cette satisfaction.

De ses voyages méditerranéens, Jean Thiébaud a rapporté des tableaux pleins de vie. « Saint-Tropez », « Le Pirée », « Venise », entre autres, tous ces lieux où le soleil caresse et avive les couleurs avec une insistance particulière.

Les fleurs aussi sont présentes à l'exposition. Chrysanthèmes, bégonias et bouquets des champs sont parés de leurs plus somptueuses couleurs pour chanter le plaisir de l'harmonie végétale.

Quelques natures mortes, où la rutilance des cuivres et la douceur des fruits s'accordent, recréent admirablement l'atmosphère du foyer familial.

J. B.

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Les Eperons noirs».
CENTREXPO: 14.00 à 21.00, exposition Jean Thiébaud.

Pharmacie d'office

Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., le No 17 renseignera.)

Les Brenets: De l'excellent travail

Dans sa séance du 4 octobre, sur 21 conseillers présents, on comptait 11 socialistes. Il était donc possible de se servir de cette majorité pour faire de l'excellent travail, et nos représentants n'ont pas manqué l'occasion.

NOUVEAU RÈGLEMENT DU SERVICE DES EAUX

L'ancien règlement datait de 1900. L'augmentation aussi régulière qu'importante de la consommation posait des problèmes, les mêmes d'ailleurs que dans la majorité des communes du pays. La nouveauté principale consiste dans l'introduction de compteurs. De plus, les autorités sont mieux armées dans leur volonté de protéger le voisinage des sources captées. Le règlement a été adopté à l'unanimité. Le crédit de 40 000 fr., destiné à l'équipement en compteurs, reçut également une approbation unanime

ÉPURATION DES EAUX

M. J. Pilloud, répondant à diverses questions d'ordre technique, a déclaré que le système Epurex a été choisi après une étude approfondie et que toutes les précautions nécessaires seront prises pour assurer la bienfacture des travaux. Sur quoi, le crédit de 670 000 fr. (50 % environ de subventions fédérales et cantonales à déduire) a été voté à l'unanimité. Il est destiné à couvrir les frais de la première étape qui débutera par la construction de canalisations.

TERRAINS A BATIR

A la suite de nombreuses demandes de terrains à bâtir, un plan de lotissements à été établi pour le pré de la Crête-Dessus. Le crédit de 35 000 fr. destiné à la construction d'une conduite d'alimentation en eau, et d'un collecteur d'égouts pour équiper cette région a été voté à l'unanimité.

Il faut espérer que le comité qui s'occupe depuis 3 ans d'un projet de construction HLM se verra attribuer une parcelle de terrain à cet endroit.

ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION

Un crédit de 100 000 fr. destiné au subventionnement à la construction a été voté à l'unanimité.

PORT DU PRÉ-DU-LAC

Un crédit d'équipement du port du Pré-du-Lac, qui se monte à 7000 fr., a été accepté à l'unanimité.

VENTE DE TERRAINS

Les Pâquerettes S. A. désirent construire plusieurs immeubles locatifs nécessaires à leur développement industriel. Le Conseil communal proposait de vendre à cette intention 8000 mètres carrés de terrain au prix de 6 fr. le m².

A. Malcotti, au nom du groupe socialiste, s'est exprimé ainsi:

« Dans le but d'harmoniser au mieux le nouveau plan d'urbanisme à l'étude et afin d'éviter que les terrains acquis soient utilisés à d'autres fins, le groupe socialiste vous propose d'ajouter à l'arrêté un article restrictif. Dans le cas présent cet article devrait avoir la teneur suivante:

La vente est subordonnée à la construction d'une ou de deux maisons locatives dans un délai qui sera notifié par le Conseil communal. Si cette condition n'est pas réalisée, tout ou partie de la parcelle fera retour à la commune au même prix, les frais de mutation étant à la charge du cédant. La vente ne deviendra définitive qu'après acceptation par le Conseil communal des plans de construction.

» Nous demandons qu'un article similaire, adapté de cas en cas, figure dans tous les arrêtés ayant pour objet la vente de terrains à bâtir. »

L'article proposé a été accepté par 17 voix et 3 abstentions, puis l'arrêté ainsi modifié reçut l'assentiment unanime des conseillers.

DIVERS

E. Huguenin (soc.) a demandé que l'on intervienne auprès de l'hôtelier du Pré-du-Lac (Hôtel du Lac), pour qu'il cesse de prendre la rive du Doubs à l'usage de dépôt d'ordures.

A. Vaudroz (soc.) a signalé qu'en 1965, le Conseil général avait chargé le Conseil communal d'étudier la construction d'un W.-C. public sur la place. M. J. Pilloud s'est demandé si une telle construction était vraiment nécessaire, vu les gros frais qu'elle entraînerait. Un devis sera demandé, c'est le moins que l'on puisse faire après une décision du Conseil général.

M. et V.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

Libres opinions

Après le Conseil général

La séance de lundi dernier du Conseil général de Neuchâtel mérite à plusieurs égards qu'on s'y arrête quelques instants.

D'abord, en bref, les décisions. Accepté d'un crédit complémentaire de 85 000 fr. pour le budget de l'exercice 1967. Garanti un prêt de 20 000 fr. à la Société de sauvetage et de vigilance nautique. Voté d'un crédit de 40 000 fr. pour l'acquisition d'une réserve de terre végétale de 5000 à 6000 mètres cubes destinée à l'aménagement des rives gagnées sur le lac. Supprimé la troisième tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères. Placé en zone d'affectation spéciale les articles du cadastre de Neuchâtel relatifs à l'Ecole de droguerie et à un immeuble de la ville sis rue Jaquet-Droz. Accepté un crédit de 790 000 fr. pour construire un pavillon de dix salles pour l'Ecole supérieure de commerce. Accepté un crédit de 134 000 fr. pour construire des arcades dans l'immeuble de la rue des Terreaux 1 et un autre de 124 000 fr. pour effectuer quelques aménagements à la Bibliothèque de la ville. Renvoyé pour étude au Conseil communal trois motions : les deux premières, de M. Charles Mojon et consorts, concernant des problèmes de circulation aux Draizes et dans le centre ville, la troisième de MM. R. Hamel et B. Grisoni relatif à l'installation d'une antenne collective urbaine de télévision à Neuchâtel.

Cette abondance de décisions ne permet pas cependant de faire état d'une information qui constitue à tout le moins l'événement le plus important de cette soirée: la création prochaine, annoncée par une lettre du Conseil communal, d'une « Feuille officielle de Neuchâtel ». La nouvelle est de taille; d'une taille propre à déplaire fortement à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ». Celle-ci, rappelons-le, dispose d'un monopole de fait dans l'information et la publicité locales. C'est en réaction contre cet état de choses que les conseillers généraux socialistes et radicaux déposaient en 1963 une motion demandant la création d'une feuille officielle. Dès l'année prochaine les services communaux ne seront plus obligés de passer par l'intermédiaire de la « Feuille d'Avis » pour communiquer à toute la population les avis officiels.

Plus, on peut penser, et souhaiter, que les annonceurs privés seront nombreux à avoir recours à cette feuille officielle. Il pourrait en résulter alors un manque à gagner considérable pour la « Feuille d'Avis » : plus celui-ci sera élevé, plus les personnes soucieuses de lire des journaux objectifs se sentiront un cœur léger. En effet, on peut espérer qu'une fraction sensible des (jusqu'alors) lecteurs obligés de la « Feuille d'Avis » procédera à une reconversion et commencera à acheter tel quotidien de Lausanne ou de Genève, plutôt que celui de Neuchâtel.

Est-ce rêver ? Peut-être... mais le coût en est si faible ! On sait qu'à plusieurs reprises divers journaux avaient tenté de briser le monopole de la « Feuille d'Avis » en développant leur chronique neuchâteloise. Jusqu'à présent, ils n'y étaient jamais vraiment parvenus. Mais maintenant la question se pose en de tout autres termes. Certes, ils ne sont pas assurés, s'ils engagent de nouvelles actions, de vaincre ; par contre, ils ont la possibilité de porter de sérieux coups. C'est là affaire de tactique et de stratégie. Il sera sans aucun doute intéressant d'en suivre les développements futurs.

En conclusion, ce ne sont pas seulement les finances communales qui se ressentiront favorablement de la création de cette feuille officielle, mais également l'indépendance des citoyens, plus libres de choisir leurs sources d'information.

Ce n'est pas sans ironie que l'on pense aux curieux cheminements par lesquels passe la liberté pour s'affirmer...

J.-P. Ghelfi.

NEUCHATEL: Assemblée de la Croix-Bleue. — Quelque 120 délégués venus de tout le pays ont pris part, les 7 et 8 octobre, à la 53e assemblée biennale de la Croix-Bleue suisse. Après que les sections alémanique et romande eurent épuisé l'ordre du jour, les délégués ont été reçus par F. Bourquin, président du Conseil d'Etat neuchâtelois ; le pasteur M. Schneider, d'Auvernier, a apporté le message du Conseil synodal.

Pour remplacer le pasteur P. Krieg, de Belprahon, décédé, les délégués ont désigné M. Schaffner, de Bâle, en qualité de président central, le nouveau vice-président sera le pasteur Visinand, de Lausanne, également président de la section romande. Enfin, le Dr J. Bovet, directeur de la Maison de Préfargier, a présenté un exposé sur Le « psychiatre et les associations d'abstinents » soulignant l'utilité de tels groupements dans la postcure des alcooliques.

CHRONIQUE BIENNOISE

BIENNE: Au home de pédagogie curative. — Comme le home de pédagogie curative se trouve à l'étroit dans le bâtiment qu'il occupe actuellement à la route de Reuchenette, le Conseil municipal a pris acte du nouveau rapport de la direction des Travaux publics et s'est déclaré disposé à céder la parcelle de terrain nécessaire entre la pouponnière du Ried et le Rotgärtli. Il a chargé la direction des écoles de lui soumettre un nouveau programme des locaux et un état des frais d'exploitation et des subventions de concours des projets de construction.

BIENNE: Collision de trains. — Mardi matin, à 6 h. 45, le train régulier 1003 qui circulait en direction de Bienne sur la ligne Anet—Täuffelen—Bienne, est entré en collision avec un train de marchandises roulant en sens inverse. Le choc s'est produit entre Täuffelen et Gerolfingen. Personne ne fut blessé, cependant l'on déplore des dégâts. Les voyageurs ont été transportés par cars jusqu'à 11 h., heure à laquelle le trafic ferroviaire a pu reprendre normalement. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

Genève: Que sont un homme et une femme modernes ?

La semaine dernière eut lieu, à la Salle Pitoëff, une conférence-débat sur le sujet : « L'évolution respective de l'homme et de la femme modernes ». Organisée par les sections de Genève-Ville du PSG, la réunion fut présidée par le camarade Dr Pierre Jaquet, président de la section Rive-gauche et député, qui présenta les participants : Dr Raymond de Saussure, président de la Fédération européenne des psychanalystes ; Mme Clothilde Aleinicq, proffesseur ; Mme Paule Rey, docteur en médecine, Mlle Jacqueline Wavre, adjointe à la direction du Cycle d'orientation.

Le camarade Jaquet exprima l'importance d'une clarification des vues sur la nature de la femme et sur son rôle dans la famille et la société : l'évolution que nous désirons provoquer dans les structures de l'école et de la société dépendront en partie de la réponse que nous donnerons à ces questions. Deux théories s'affrontent : les disciples de Freud voient dans la nature même de l'homme et de la femme des différences essentielles qui doivent être reconnues et respectées. Les marxistes situent la femme dans un contexte social, attribuant pour la plupart, les différences de comportement entre elle et l'homme au conditionnement du milieu ambiant.

Le Dr de Saussure exposa la thèse freudienne qui lie le développement de l'enfant essentiellement aux liens affectifs noués avec sa mère à l'âge de la petite enfance. La rupture de ces liens, produite, par exemple, par l'absence de la mère, causerait des troubles graves dans le développement psychique, menacé en outre par les écueils des complexes de castration ou d'Œdipe qui prennent souche là où le père où la mère ne remplit pas son rôle viril ou féminin.

Cette image de la femme, prisonnière d'un rôle féminin prédestiné, fut vivement attaquée par la doctoresse Rey, spécialiste de la médecine du travail, habituée à voir la femme en prise avec les réalités quotidiennes d'une vie dure, ingrate, pour laquelle elle est moins bien préparée professionnellement et psychologiquement que son collègue masculin. Si elle n'arrive pas à concilier ses vies professionnelle et familiale, c'est pour des raisons pratiques : formation insuffisante, discriminations de sexe, rémunération moindre que celle de l'homme pour un même travail, fatigue due à sa double tâche de travailleuse et de ménagère. Défavorisée vis-à-vis de l'homme, la recherche de solutions à ses problèmes ne lui laisse nullement le temps de se pencher sur sa vie psycho-sexuelle. L'épanouissement ne s'acquiert ni dans la misère ni dans dans la fatigue ! Le devoir de la société est de l'aider, en assurant d'abord à toute femme une formation professionnelle adéquate et en se penchant ensuite sur les moyens d'améliorer les structures mêmes de notre vie.

Mme Aleinicq évoque l'anthropologue Margaret Mead, dont les études bien connues sur les mœurs des tribus primitives ont démontré que des comportements que nous croyions innés ne se retrouvent pas chez des peuples non « civilisés », ce qui donne à conclure que les différences sont dues au genre d'éducation donnée aux filles et aux garçons depuis leur petite enfance. Le complexe d'Œdipe prend son origine dans la famille traditionnelle, fermée à la socialisation ; il est inconnu dans la société tribale comme dans celles qui offrent les mêmes possibilités d'épanouissement à l'homme et à la femme. Le sentiment de castration ne naît-il pas du sentiment d'injustice ressenti par la femme ? La fille à qui l'on refuse d'affirmer sa personnalité, tandis qu'on le permet au garçon, peut légitimement se sentir frustrée, regretter sa féminité.

Les vifs applaudissements qui ont salué ces deux derniers exposés ont apporté la preuve évidente que c'étaient les arguments des femmes qui avaient emporté le verdict de l'auditoire.

Le camarade Jaquet demande s'il ne serait pas judicieux de rechercher une formule financière qui permettrait à la mère de jeunes enfants de renoncer à son emploi et de rester au foyer. Mmes Aleinicq et Rey penchent pour d'autres solutions : une réduction des heures de travail donnerait aux pères la possibilité de nouer, eux aussi, avec leurs enfants les liens affectifs dont ils ont besoin ; l'harmonisation des heures des fabriques et des écoles, ainsi que la généralisation de cantines, allégeraient le travail et les soucis des mères ; une éducation orientée vers un plus juste partage des responsabilités familiales renforcerait l'influence du père, ce qui serait un bien pour toute la famille ; une nouvelle conception des crèches s'impose.

La camarade Wavre se déclare d'accord avec ses points de vue et rappelle la nécessité de lutter contre toutes les discriminations, source d'injustice.

Dommage que malgré le titre annoncé le débat tourna presque entièrement autour de la psychologie et du rôle de la femme. Pourtant l'évolution de la nouvelle société dépendra des efforts conjugués d'hommes et de femmes. Par une compréhension mutuelle, ils forgeront ensemble les conditions d'un monde plus juste qui donnera à chacun ses possibilités de plein épanouissement.

Pearl Grobet-Secrétan.

AU BOUT DU LAC

GENÈVE: A la Comédie: «Marius», de Marcel Pagnol. — Nous ne reviendrons pas sur les mérites de l'œuvre : Pagnol est maître dans l'art d'émouvoir en feignant d'amuser, et la facilité à laquelle il a parfois recours sait toujours séduire le public, qui ne demande d'ailleurs que cela.

Mais on attendait peut-être plus de cette nouvelle équipe. Raimu, Fresnay, Charpin, Vattier et Demazis avaient imprimé à la pièce des habitudes, des tics même, et il fallait soit remettre totalement la mise en scène en question, soit, comme on l'a fait, rester fidèle à la tradition. Mais Fernand Sardou (César), ainsi que Rellys (Panisse), ne parviennent pas à se libérer des anciens artifices. René Sarvil est un Escartefigue un peu mou, mais Jean Sagols a de très bons moments dans le rôle ingrat de Marius. Signalons la réussite des décors de Michel Andrieu et J.-B. Maistre.

En résumé, un spectacle qui convenait parfaitement au public bien disposé et bon enfant de ce mercredi soir. **M.**

GENÈVE : Au Grand-Théâtre : Le Grand Music-Hall d'Israël. — C'est un spectacle à part qui nous était présenté hier soir au Grand-Théâtre : compromis heureux entre le ballet folklorique et le music-hall. Vedette incontestable du programme, le Ballet Karmon-Histadruth danse, mime des scènes populaires de son pays, dans un style léger, gracieux. Les costumes sont remarquables, leurs couleurs magnifiques, et l'arrangement des danses est particulièrement heureux.

Entre-temps, des chanteurs, seuls ou en groupe, parmi lesquels on retiendra surtout Ilan et Ilanit, sympathique duo, et les Hamarcelims, typiquement hébreux dans leurs interprétations. Mentionnons surtout l'extraordinaire Almoznino, montreur d'ombres chinoises, qui fait preuve d'une technique sans faille, et d'originalité dans ses présentations. Si l'on excepte le fait que l'orchestre se montrait parfois un peu lourd, on se souviendra de ce spectacle comme d'une parfaite réussite. **M.**

GENÈVE : Au Département de la prévoyance sociale et de la santé publique. — Au cours d'une agréable manifestation présidée par Willy Donzé, conseiller d'Etat, le personnel du secrétariat du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique a pris officiellement congé de Mme Hélène Reboux, chef du secrétariat.

Willy Donzé rappela l'activité de cette fonctionnaire tout au long des 48 années qu'elle a passées au sein de l'administration et dit la gratitude des autorités cantonales envers Mme Reboux. Il lui remit le traditionnel témoignage de reconnaissance du Conseil d'Etat à ses collaborateurs fidèles, un plat d'étain gravé aux armoiries de la république.

S'exprimant ensuite, M. R. di Micco, secrétaire général, rappela non sans humour les aspects divers de la longue carrière de Mme Reboux et lui donna le cadeau offert par ses anciens collègues de travail, accompagné de fleurs. Il forma les vœux de tous pour que Mme Reboux jouisse d'une heureuse et paisible retraite durant de nombreuses années. Mme Reboux remercia chacun avec beaucoup d'émotion.

Après le congrès des socialistes genevois

Ainsi que nous l'avons relaté lundi, les socialistes genevois ont tenu samedi leur assemblée générale ordinaire d'automne à Chêne-Bourg. L'organisation de cette réunion automnale incombait à la section des Trois-Chêne dont le comité chargea Charles Maréchal d'accueillir les participants par les souhaits de bienvenue traditionnels.

MANIFESTE-PROGRAMME

A l'issue du congrès, un manifeste-programme a été adopté après que Willy Donzé, conseiller d'Etat en eut donné lecture en sa qualité de président de la Commission électorale.

Voici le texte de ce manifeste qui, dans ses grandes lignes reprend le programme d'action du PSS pour 1967 :

Le Parti socialiste genevois fait siennes les les lignes générales du programme d'action du Parti socialiste suisse valable pour la législature 1967-1971.

Plus qu'aucune autre, notre génération est le témoin d'une gigantesque transformation économique et sociale. Savants et techniciens, ouvriers et employés contribuent les uns et les autres à cette mutation.

S'inspirant des meilleurs moments de son histoire, la Suisse se doit de construire elle-même son avenir dans le cadre de l'Europe de la fin du XXe siècle. Il lui faut alors consentir aux adaptations indispensables. Cette perspective n'est pas compatible avec le maintien des privilèges qui caractérisent le système capitaliste.

Le Parti socialiste demande des réformes de structures au travers d'une planification démocratique comportant :

- **l'aménagement du territoire**
- **le développement systématique des forces productrices du pays ;**
- **un inventaire des besoins collectifs ;**
- **la détermination des objectifs et des priorités.**

Telle est l'alternative qui oppose le socialisme démocratique à une politique bourgeoise faite trop souvent d'improvisation.

Le Parti socialiste propose :

1. POLITIQUE ÉCONOMIQUE :

- La lutte contre le renchérissement : par une protection accrue des consommateurs et des locataires ;
- par une orientation nouvelle de la Banque Nationale favorisant une meilleure sélection des crédits d'investissement selon des critères d'intérêt général ;
- le réexamen fondamental de la politique agricole en tenant compte des problèmes de l'intégration européenne.

2. POLITIQUE FINANCIÈRE :

Une refonte complète de notre système fiscal qui préserve les intérêts légitimes des travailleurs.

* **A court terme,** un programme financier qui assure à la Confédération les ressources indispensables pour faire face à ses tâches, à condition qu'une juste contribution soit d'abord prélevée sur les gros revenus et bénéfices qui découlent de la haute conjoncture et que l'on revienne sur les cadeaux qui leur ont été faits au détriment des autres contribuables.

* **A moyen terme,** une réforme des finances fédérales qui répartisse la substance fiscale entre la Confédération et les cantons et qui supprime la sous-enchère entre ces derniers, afin de soustraire les collectivités publiques au chantage exercé sur elles par de puissants intérêts privés.

D'autre part, les impôts fédéraux doivent tenir compte de la capacité économique des diverses couches de la population.

Enfin et surtout, il convient de mettre en place des dispositifs efficaces dans la lutte contre la fraude fiscale et ne pas toujours espérer que l'amnistie ramènera les fraudeurs à la raison.

3. POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE :

- Donner à la Confédération les compétences nécessaires afin qu'elle soit en mesure de prendre en main la politique énergétique suisse.

4. POLITIQUE SOCIALE :

* **A court terme,** augmentation de 40 % de la valeur réelle des rentes AVS-AI dans le cadre de la septième revision qui est en cours, la gestion paritaire des caisses professionnelles de compensation et la mise à la disposition des vieillards et des invalides de logements et d'institutions d'accueil, de centres de loisirs, de services médicaux et sociaux.

Il propose :

- une protection accrue de la jeunesse ;
- l'extension de l'assurance accidents obligatoire ;
- l'introduction de l'assurance maladie obligatoire ;
- la création de l'assurance maternité ;
- le développement de l'hygiène industrielle et de la médecine du travail ;
- l'appui à la famille par la mise en place de dispositifs sociaux adéquats, notamment garderies et jardins d'enfants et un service de dépannage en cas de maladie.

* **A moyen terme,** réaliser un véritable système de retraite et de sécurité sociale, notre pays ayant dans ce domaine un retard considérable.

5. POLITIQUE CULTURELLE :

- L'intensification de l'effort des pouvoirs publics en vue d'assurer à tous les jeunes une formation professionnelle ;
- la mise sur pied d'institutions publiques qui permettent aux adultes de continuer leur formation professionnelle ou de reprendre les études ;
- le développement des universités et la coordination de leurs tâches ;
- l'élaboration d'une politique des loisirs qui permette de soustraire ce domaine à l'exploitation commerciale.

6. PROMOTION DE LA FEMME :

- L'introduction du suffrage féminin au niveau fédéral et au niveau cantonal et communal, là où il n'est pas encore introduit, c'est-à-dire dans la plupart des cantons;
- la revision du droit de famille ;
- le salaire égal à travail égal.

7. DÉFENSE NATIONALE :

Le Parti socialiste appuie les efforts en vue d'un désarmement international et contrôlé. Il demande en outre :

- l'étude d'une défense nationale qui ne prenne pas seulement en considération les besoins de l'armée, mais aussi une diminution de la part du budget militaire dans les dépenses collectives ;
- le soutien de tous les efforts entrepris, sur le plan international, pour empêcher la prolifération des armes nucléaires ;
- la diminution du nombre de cours de répétition ;
- l'établissement d'un statut pour les objecteurs de conscience ;
- la création d'un service civil consacré à des tâches nationale et internationales.

8. POLITIQUE INTERNATIONALE

A notre époque, la Suisse ne peut songer à se replier sur elle-même et à invoquer sa situation « particulière » pour échapper aux devoirs de la solidarité internationale. C'est pourquoi le **Parti socialiste** propose :

- l'intensification de la coopération avec les pays du tiers monde, en vue de promouvoir un réel progrès économique et social dans les pays en voie de développement ;
- la multiplication des contacts au niveau des organisations internationales, et l'élimination des obstacles qui ont empêché jusqu'ici l'entrée de la Suisse à l'ONU ;
- le soutien des efforts en vue de la création d'un grand ensemble économique européen, par l'adhésion ou l'association des pays de l'AELE à la CEE (Communauté économique européenne). A ce propos, l'opinion publique suisse doit être mieux informée dans la perspective de cette évolution ;
- l'encouragement à la coopération économique et culturelle entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est.

Le Parti socialiste appelle les citoyens et les citoyennes à soutenir à tous les niveaux le socialisme démocratique.

NATATION-SATUS

A Genève, un grand meeting de natation aura lieu le samedi 21 octobre

L'organisateur de cette importante manifestation sportive se déroulant dans la magnifique piscine municipale des Vernets, le club UON, recevra en effet les nageurs et nageuses du WSV de Bâle, des Freie Sportler de Zurich et du SC Delphin de Bienne pour une rencontre interclubs. Les disciplines suivantes sont au programme :

100 et 400 m. crawl ; 100 m. dauphin ; 100 m. brasse ; 100 m. dos, les relais crawl et 4 nages ainsi que de nombreuses courses jeunesse.

En outre, il y aura des démonstrations de plongeons par les plongeurs du Genève-Natation et un match de water-polo entre Léman-Natation de Lausanne et une sélection SATUS des clubs de Bâle et de Zurich.

La formation genevoise pour l'interclub sera composée des meilleurs nageurs de l'UON et de l'US Carouge.

La manifestation débutera à 19 h. 30. D'ores et déjà, les organisateurs convient tous les membres de la grande famille des sportifs du SATUS ainsi que tous les amis de la natation à cet important meeting.

VILLE DE GENÈVE
Vendredi 13 octobre 1967,
à 20 h. 30

Concert symphonique au Victoria-Hall

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Direction :
Kurt Brass
Soliste :
Teresa Stich-Randall, soprano

Œuvres de Mendelssohn, Schubert, Mozart et de Falla

Location au Grand-Théâtre,
de 10 à 12 h. 30 et de 15 à 19 h.
Tél. 25 62 60
Prix des places de 2 à 6 fr.

VILLE DE GENÈVE

Le Département de l'instruction publique

ouvre, du 11 au 25 octobre 1967 inclusivement, une inscription pour pourvoir le poste de

maître d'atelier de pré-apprentissage

(travaux sur métaux)

dans les classes de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents.

Les candidats doivent être en possession d'un diplôme fédéral de maîtrise d'une profession de la métallurgie ; la préférence sera donnée au candidat qui pourra justifier d'une expérience dans le domaine de l'éducation.

Pendant la période de suppléance d'une durée de deux ans, un perfectionnement pédagogique et des stages seront exigés.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats et diplômes, sont à adresser à M. Pierre Panosetti, directeur de l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14, 1204 Genève.

L'OPÉRATION «COUP D'POUCE»

Inutile de présenter cette vaste opération en faveur des déficients mentaux organisée par l'Association vaudoise de parents d'enfants mentalement handicapés. Tracts, affiches, conférences, actions commerciales ont alerté le public.

Notre intention n'est pas d'annoncer encore les manifestations que vous pouvez suivre pour marquer votre intérêt. Elle est, en quelques lignes, d'apporter le point de vue socialiste et politique en vue de la solution totale d'un problème qui ne trouvera plus sa réponse par des moyens charitables. Nous aborderons ensuite, d'une manière tout à fait neutre, le cas d'une intéressante expérience scolaire lausannoise.

Nous disons, une fois de plus, tout haut qu'à la base de la situation choquante dans laquelle se trouvent de nombreux enfants et leurs familles, se place la carence de l'Etat et de ses services. En nous excusant d'amener une petite note discordante, nous ne pouvons nous empêcher de relever un certain décalage entre la belle déclaration du Conseil d'Etat en faveur de « Coup d'pouce » (que tous les Vaudois valides songent au privilège...) et la réalité des faits. (Y aurait-il « Coup d'pouce » si l'on avait reconnu à l'enfant inadapté le droit à la réadaptation ?)

Or, il faut rappeler que, chaque fois que le problème a été évoqué devant le Grand Conseil, un clivage politique très net s'est opéré.

En mai dernier encore, la réponse du Conseil d'Etat aux motions Ogay et Petit sur les institutions privées pour l'enfance inadaptée, fut jugée insuffisante par les partis de gauche mais la majorité passa outre et prit acte d'un rapport dont les perspectives d'avenir sont extrêmement floues.

Nous pourrions nous étendre sur l'importance sociale du problème, les difficultés des œuvres privées, les besoins du canton ou l'insuffisance des moyens de l'Etat. Mais nous aimerions apporter notre contribution positive en abordant le problème essentiel de la formation professionnelle des handicapés mentaux.

Echec à l'école: sauvons au moins le métier !

En novembre 1965, à l'occasion de la discussion de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, j'ai personnellement soulevé le problème de l'apprentissage chez les handicapés mentaux. Le Conseil d'Etat — il lui faudrait plus qu'un coup d'pouce — n'a pas encore répondu aux questions qui étaient posées. Peut-être sortira-t-il un texte à la faveur de l'opération...

Ces questions peuvent se résumer en 8 points qui suivent l'enfant tout au long de sa carrière scolaire et préprofessionnelle.

1. Une attitude attentiste face à la débilité d'un enfant, de la part de ses parents ou de l'école, a pour conséquences inéluctables de nuire aux mesures thérapeutiques qui permettront peut-être une intégration dans un circuit normal. C'est pourquoi le dépistage précoce, avant la scolarité, puis dans le cadre de la classe doit être effectué avec soin, surtout en campagne.
2. Les classes spéciales qui accueillent en effectif réduit (15 au maximum) les enfants déficients doivent augmenter en nombre. Sous l'impulsion de Mlle Violette Giddey, inspectrice elles dépassent la quarantaine. L'effort doit être soutenu, intensifié autant en campagne qu'en ville.
3. D'après la loi vaudoise, il est entendu que le programme de ces classes est « le programme officiel effectué au ralenti, suivant le rythme d'acquisition des élèves ». Cette notion du programme au ralenti n'est pas à vrai dire, entièrement respectée par les enseignants et mérite des correctifs. Ainsi dans les dernières années de la scolarité, les enfants ont souvent atteint leur plafond dans leurs acquisitions intellectuelles. Le seul travail scolaire qui reste à faire est celui de l'entretien des notions de base. Mais, et c'est un point essentiel, il s'agit de ne pas perdre son temps, il s'agit de penser déjà à l'orientation professionnelle, à une préformation professionnelle. Car c'est là, dans le cadre futur du métier que se jouera vraiment la carte de l'insertion sociale du handicapé.
4. Pour faciliter cette insertion, le handicapé doit être mis au bénéfice d'ateliers de formation professionnelle adaptés à son cas et qui le prendront en charge à sa sortie d'école. La création de ces ateliers est toujours attendue.
5. La question du choix du personnel enseignant dans ces ateliers est délicate. Les maîtres professionnels — amoureux de leur métier d'abord — ne sont pas toujours préparés à comprendre et à supporter les innombrables imperfections du travail d'un débile. Ils sont cependant indispensables à sa formation et il serait grand temps que l'on intéressât quelques maîtres à l'exercice difficile de l'éducation des débiles.
6. La suite logique des ateliers de formation est constituée par les ateliers d'occupation. On entend, par là, des entreprises spécialisées dans l'occupation professionnelle de handicapés. Si un certain nombre de jeunes peuvent réussir leur intégration, il n'en est pas toujours ainsi et quelquefois, des débiles ne peuvent avoir une activité que dans le cadre d'ateliers conçus pour eux, où il se sentent en sécurité, entourés de soins attentifs et non soumis à des normes de rendement et d'efficacité.
7. Il existe cependant, des cas plus nombreux qu'il n'y paraît où l'insertion dans un emploi normal est possible, moyennant quelques adaptations de circonstance. Aussi l'Etat devrait-il recenser et stimuler l'organisation de l'emploi des arriérés mentaux dans l'industrie privée. En principe, un organisme de surveillance devrait être créé.
8. A l'inverse de ces cas-là, se trouvent les cas les plus graves qui nécessitent la mise en œuvre de moyens importants. Des centres, des villages dans lesquels toute une vie communautaire se développerait devraient alors être créés.

Voici dans ses grandes lignes une série de problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solutions. Il existe, pourtant, des expériences qui ont leur valeur.

Ch. Ogay.
(A suivre.)

Festival international du mystère

Mercredi 11 octobre, en matinée, à 15 h. (pour enfants dès 7 ans), et en soirée, à 20 h. 30, aura lieu au Théâtre municipal de Lausanne, le Festival international du mystère, avec les plus grands magiciens du monde. Prix des places: pour enfants, Fr. 3.— et 4.—, pour adultes, en matinée ou soirée, de Fr. 6.— à 14.—. Sociétaires de la SCCL, réduction de Fr. 2.— sur présentation du bon No 14 de la carte de réduction. Location : dès lundi 2 octobre, à la caisse du théâtre. Coop-Lausanne — Coop-loisirs.

La Fête des vendanges de Lutry

Placée sous le thème très stimulant « Le travail, c'est la santé », la traditionnelle Fête des vendanges de la commune de Lutry, coquettement pavoisée pour la circonstance, au profit de sa colonie de vacances, s'est déroulée dimanche par un temps radieux et a remporté un vif succès.

Le cortège très coloré et évocateur, composé de quelque 150 enfants et de 8 groupements de musique, présentait et glorifiait différents corps de métiers (tricoteuses, horlogers, raccommodeurs de filets, balayeurs, tresseurs d'osier, etc.) Il a soulevé les applaudissements des milliers de spectateurs accourus dans les rues pittoresques de Lutry.

Ce fut une journée pleinement réussie et qui couronne heureusement les efforts de tous ceux qui y ont contribué. Après le cortège, MM. Bastian, municipal et député, Coderey, syndic, et Epple, ancien président du Comité d'organisation de la fête, entre autres, dirent leur satisfaction et leurs remerciements à tous ceux qui ont collaboré à cette nouvelle Fête des vendanges de Lutry.

Crédit pour les routes

L'augmentation constante du trafic routier nécessite la correction des routes cantonales suivantes :

a) RC 401 entre Cheseaux et Echallens, pour éviter la traversée de localités intermédiaires,

b) RC 293 entre Orbe et Chavornay et RC 710 entre Gryon et La Barboleuse où, afin d'éviter des accidents, il est urgent de créer des plates- formes indépendantes pour la ligne de chemin de fer.

A cet effet, le Conseil d'Etat demande un crédit de 15 millions de francs pour la réalisation des travaux précités.

Manifestation de soutien au peuple vietnamien

Organisée à Lausanne, le vendredi 13 octobre par :
- **Jeunesses socialistes ;**
- **Corps de volontaires civils pour le Vietnam ;**
- **Jeunesses progressistes ;**
- **Internationale des résistants à la guerre ;**
- **Comité suisse de soutien au peuple vietnamien ;**
- **Aide au Vietnam.**

Départ du cortège : 18 h. 30, place Chauderon. Le soir : 20 h. 30, meeting et films. Collecte en faveur de la Croix-Rouge nord-vietnamienne.

Venez manifester avec nous votre soutien au peuple vietnamien.

JEAN DUCKERT
agent général de
LA GENEVOISE

Toutes les combinaisons d'assurances sur la vie et de rentes viagères.

Assurances maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, dégâts des eaux, bris de glaces, incendie.

Rue du Rhône 80 — 1er étage
Genève — Tél. 25 73 15

COOPÉRATIVE DES
COBAL
OUVRIERS DU BATIMENT
Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24
Gypserie-peinture
Génie civil Maçonnerie
CARNETS DE DÉPÔTS 4%
OBLIGATIONS 5 % 10 ans

NEW YORK
Cherchons
jeune lapidaire
(masculin ou féminin), éventuellement horloger ou bijoutier, dont la formation préliminaire serait assurée par nos soins.
Même adresse, nous engageons des mécaniciens (ajusteurs, tourneurs, monteurs).
BUNTER S. A., machines pour horlogerie, bijouterie et diamant, Lucens (VD).

Moi aussi j'ai un livret de dépôts BCV

Tout arrive : même les bonnes notes à l'école. Et mon anniversaire. Et Noël. Sans parler des visites de parrain. Il est bien rare qu'en ces occasions je ne reçoive pas une grosse pièce ou un petit billet. Bien sûr, j'ai mes dépenses courantes. Mais, à moins d'une hausse inattendue sur le chewing-gum et les bandes dessinées, mon argent de poche y suffit largement.
Alors je me suis dit que les grosses pièces et les petits billets inattendus, j'allais les mettre de côté sur un livret de dépôts B.C.V. Au rythme que je tiens, mon premier vélomoteur, je pourrai me l'offrir moi-même.

Mon livret de dépôts BCV : quelle riche idée !

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. T. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Dernier jour
Première vision
Jean Marais, dit Antoine Donadieu de la DST, en voit de toutes les couleurs dans un film de Gilles Grangier
TRAIN D'ENFER
Cinémascope Eastmancolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Grande première suisse — En couleurs
LA BLONDE DE PÉKIN
Après le succès de «Un Milliard dans un Billard», voici le nouveau film de Nicolas Gessner. Un film où l'humour triomphe ! Mireille Darc, Claudio Brook Giorgia Moll, Eduard Robinson

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30 17.00, 20.30 — 16 ans
Première suisse — Parlé français
Des scènes hilarantes et des gags les plus fous, dans
SCOTLAND-YARD AU PARFUM
Michael Crawford, Olivier Reed, Harry Andrews

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision
Une femme au milieu des hommes maudits
SOLEIL NOIR
Michèle Mercier, Daniel Gélin, M de Re, D. O'Brien

Bourg Tél. 22 86 22
14.30 17 00 19 00 21 00 — 16 ans
Alec Guiness interprétant huit rôles !
NOBLESSE OBLIGE
Pur chef-d'œuvre de l'«humour noir»! Un grand classique du cinéma!
Parlé français : 14.30, 19.00, 21.00
Parlé anglais : 17.00
Derniers jours - deuxième semaine
Faveurs suspendues à 21 h.

Capitole Tél. 22 51 32
14 30 17 00 20 30 — 16 ans
Première vision — Quatrième semaine
Sean Connery est James Bond dans l'œuvre de Ian Fleming
ON NE VIT QUE DEUX FOIS
Panavision Technicolor

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent 14.00-23.00 — 7 ans
Hommage à CARLO HEMMERLING
La grandiose FÊTE DES VIGNERONS 1955
LES TROIS CLOCHES
Deux films inoubliables
Aux actualités: La Fête des vendanges à Morges

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00 20.30 — 16 ans
Grande première. Le monument du cinéma tchèque ! Oscar 1966
L'œuvre de Jan Kadar et Elmar Klos
MIROIR A ALOUETTES
ou «La Boutique dans la Grand-Rue» version originale sous-titrée avec Ida Kaminska et Josef Kröner

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
Ouverture de saison - Parlé français
Troisième semaine
Grande première vision
Le film aux 5 Oscars Fav susp.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ?
Elizabeth Taylor et Richard Burton

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 20.00 en français — 18 ans
18.00, 22.10 en anglais
Grande première
Palme d'or, Cannes 1967 - Meilleur film
Le chef-d'œuvre de M Antonioni produit par Carlo Ponti
BLOW-UP
En couleurs Faveurs supprimées

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00 20.30 — 18 ans
DERNIER JOUR
Technicolor - Techniscope
Un grand film de classe internationale, explosif, survolté !
UN CERTAIN M. BINGO
Stewart Granger, Peter Van Eyck, Daniella Bianchi, G Moll

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
BOURVIL et LINO VENTURA dans
LES GRANDES GUEULES
de Robert Enrico d'après le roman de José Giovani
Un film dynamique qui nous emballe irrésistiblement Scopecouleurs

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 — Erstaufführung
Eine Komödie von der Macht des Scheins und der Gutgläubigkeit der Menschen in unserer Zeit
SCHWERE JUNGEN-LEICHTE MAEDCHEN
(Die DM Killer) — Letzter Tag
Curd Jurgens, Dallah Lavi, Charles Régnier, Walter Giller u.v.a.

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00 20.00, 22.10 — 16 ans
PREMIERE SUISSE
Un policier qui vous tient en haleine du début à la fin...
L'ASSASSIN EST-IL COUPABLE ?
David Jassen, Eleanor Parker, George Sanders, Joan Collins
Technicolor - Parlé français

Rex Tél. 23 43 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
Première vision, cinémascope
Eastmancolor - Parlé français
Contrebande de la drogue... Traite des Blanches... Un film d'action pour amateurs de sensations fortes
ÇA CASSE A CARACAS
Georges Ardisson - Pascale Audret
Horst Frank

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.30 — 14 ans
Pour la première fois porté à l'écran par les Soviétiques !
GUERRE ET PAIX
de Serge Bondartchouk, d'après Léon Tolstoï, écran géant 70 mm, couleurs. Toutes faveurs suspendues. Trois heures de projection. Places : Fr. 4.-, 6.-, 8.-
Parlé français

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 — 16 ans
Franscope-Eastmancolor. Photographie de Raoul Coutard
L'œuvre de Jean-Luc Godard
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE
avec Marina Vlady
Quand on soulève les jupes de la ville on en voit le sexe ! Prix Femina

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 18 ans
IL SORPASSO
In italiano
con Vittorio Gassmann

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE: Motion de censure repoussée

Six mois après les élections législatives, où les gaullistes, enregistrant un net recul, ne l'avaient emporté que par une majorité de quelques voix, le premier ministre, M. G. Pompidou, vient d'obtenir mardi soir un succès parlementaire qui lui permet d'espérer que son gouvernement dispose désormais d'une majorité plus confortable à l'Assemblée nationale.

L'opposition de gauche — 194 députés dont 73 communistes et 121 non communistes — avait déposé contre le gouvernement une motion de censure condamnant les ordonnances que celui-ci avait promulguées pendant l'été dans le domaine économique et social.

Or, cette motion n'a obtenu que 207 voix, alors qu'une motion semblable, en juin dernier, avait recueilli 237 suffrages. (Il en fallait 244.)

La différence s'explique par l'attitude de la plupart des 41 députés « centristes » qui ont choisi, après de longues hésitations, de ne pas voter cette fois-ci la censure. Leur décision a été prise contre l'avis de M. Lecanuet.

La discussion budgétaire qui s'ouvre aujourd'hui permettra de mesurer la portée exacte du succès du premier ministre du général de Gaulle.

PRÊT SUISSE À LA GRANDE-BRETAGNE

En accord avec la Banque Nationale Suisse, la Société de Banque Suisse, le Crédit Suisse et l'Union de Banques Suisses ont proposé au Gouvernement britannique un crédit de 450 millions de francs pour une durée d'une année. Le gouvernement de H. Wilson a accepté cette offre. Ce prêt sera garanti par des bons du Trésor et portera intérêt à 5 1/2 %.

Manifestations syndicales à Paris et au Mans

Environ 2000 manifestants se sont rassemblés mardi soir à proximité de l'Assemblée nationale française pour appuyer la démarche des délégations syndicales venues à la Chambre des députés faire connaître leur opposition formelle aux récentes mesures prises par le gouvernement dans le domaine économique et social.

D'autre part, quelques incidents ont marqué mardi au Mans, dans l'ouest de la France, une manifestation organisée par les deux grands syndicats CGT et CFDT pour protester contre les mesures économiques et sociales du gouvernement. Une vingtaine de policiers ont été blessés. Des manifestations identiques ont eu lieu dans d'autres villes de province sans incident.

Le plus fidèle... commis de l'homme

Un client inhabituel se rend tous les soirs au guichet d'une banque de Durban (Afrique du Sud) : Judy, un Danois de neuf mois qui apporte à la banque les recettes du magasin de son maître. Comme Judy pèse quelque cinquante kilos, dispose d'une excellente dentition et sait exactement ce qu'il doit faire, aucun bandit n'ose s'attaquer aux recettes du magasin.

Milwaukee: Nouveaux incidents raciaux

Des incidents raciaux ont éclaté mardi pour le deuxième soir consécutif à Milwaukee (Wisconsin). Les partisans de l'intégration raciale en matière de logement, qui marchaient mardi soir comme tous les soirs depuis 43 jours sous la conduite du Père James Groppi, conseiller blanc de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) et du comédien noir Dick Gregory, se sont heurtés à la limite entre les quartiers blanc et noir aux forces de police qui contenaient des contre-manifestants blancs. Une bagarre a suivi qui a fait 21 blessés dont 2 policiers. Huit personnes ont été arrêtées. Dimanche soir, un incident similaire s'était produit. Il y avait eu 41 blessés et une douzaine d'arrestations dont celle de Dick Gregory, qui avait été relâché peu après.

Naufrage en Alaska: 45 morts?

Le « Pan Oceanic Faith », cargo américain qui était en difficulté depuis lundi après midi au large de l'Alaska, a coulé lundi soir. Le naufrage a été si soudain que les 45 hommes d'équipage ont dû sauter à la mer avant d'avoir eu le temps de lancer les canots de sauvetage. On estime peu probable ce matin, en raison des circonstances, qu'il y ait des survivants dans le naufrage du « Pan Oceanic Faith ».

CYCLONE EN INDE: 55 MORTS, 300 DISPARUS

Un violent cyclone s'est abattu mardi sur le littoral de l'Etat indien d'Orissa, dans le golfe du Bengale, faisant aux premières nouvelles 55 morts parmi la population. Plus de trois cents pêcheurs, qui se trouvaient au large, sont portés disparus. Des centaines de têtes de bétail on péri, des rizières ont été détruites et des arbres arrachés. Des milliers d'habitations ont été endommagées et des centaines de personnes sont sans abri.

L'arsenal mondial: De quoi nous tuer 150 fois

L'arsenal mondial représente actuellement une puissance d'armement 150 fois supérieure à celle nécessaire à la destruction de l'humanité toute entière, a déclaré le professeur Linus Pauling, Prix Nobel de Chimie (1954) et de la Paix (1963) au cours d'une conférence présentée à l'exposition de Montréal. Le professeur Pauling a indiqué que, selon ses estimations, les réserves d'armes nucléaires des diverses nations du monde contiennent quelque 500 000 mégatonnes d'explosifs à haute énergie (dont 320 000 mégatonnes aux Etats-Unis et 120 000 en URSS).

« Che » est-il mort ?

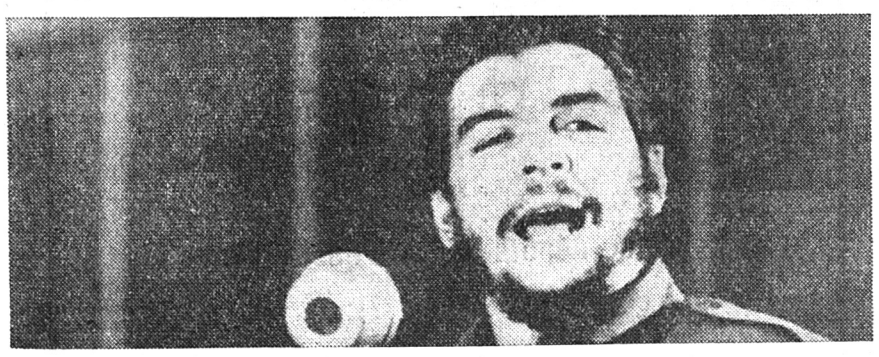

Le commandant des forces armées boliviennes a diffusé hier un communiqué officiel annonçant la mort d'Ernesto « Che » Guevara. Le gouvernement des Etats-Unis ne dispose « d'aucun moyen de confirmer la nouvelle » a déclaré le porte-parole du Département d'Etat. Saura-t-on un jour la vérité au sujet du mystérieux « Che » ?

Le mauvais exemple vient aussi de l'URSS

La conférence du désarmement n'a aucune chance de faire le moindre des pas en avant. L'URSS comme les USA se chargent, par leur politique militaire, de décourager toute initiative tendant à un accord même partiel sur une limitation généralisée des dépenses d'armements. La volonté de s'immiscer dans les affaires internes des autres peuples est tout aussi développée chez les Soviétiques que chez les Américains. Tant que cette volonté s'appuie sur une idéologie chez les uns, sur l'investissement de capitaux chez les autres, nous pouvons la comprendre. Cette course à la suprématie mondiale, d'un bloc contre un autre, ne va pas sans poser d'importants et graves problèmes aux autres peuples, qui restent impuissants par manque de collaboration ou de coopération entre eux. Voir le difficile et interminable accouchement d'une Europe unie, où l'on accepte les uns, mais où l'on repousse les autres, perdant un temps précieux, mis à profit par les USA pour s'infiltrer dans l'économie européenne. C'est pourtant dans une union économique aussi profonde que totale, que l'Europe peut espérer sauver son indépendance, et s'assurer le libre choix de son idéologie d'avenir, qui doit être dictée par la majorité de ses habitants, sans qu'intervienne la puissance occulte d'un autre bloc. Dans cette lutte qui lui est imposée, l'Europe conserve ses chances; c'est à elle de s'en saisir à temps.

Par contre, l'Europe, qui n'y tient d'ailleurs pas, ne peut pas suivre les deux super grands, qui sous prétexte de sauver l'humanité arment les peuples en voie de développement, ce qui se traduit dans la réalité par des conflits sanglants sans profit pour personne, mais non sans catastrophes, misère et morts. Devant cette volonté marquée de s'annihiler mutuellement, le reste du monde n'a à opposer que des organismes internationaux trop souvent impuissants, les supergrands possédant l'arme du veto pour s'opposer à une véritable recherche de la paix mondiale et de la sécurité.

Nos propos trouvent une justification supplémentaire dans la lecture du budget militaire soviétique, que nous livrons avec les commentaires de l'ATS et de l'AFP.

« Le budget militaire de l'URSS pour 1968, tel qu'il a été présenté officiellement, sous forme de projet, par M. Vassili Garbouzov, ministre des Finances, hier matin devant le Soviet suprême, fait un saut exceptionnel : une augmentation de 2 millards 200 millions par rapport au budget précédent de 1967.

» Fixé à 13,4 milliards de roubles en 1966, à 14,4 milliards en 1967, il atteindra en effet en 1968 le chiffre record de 16,7 milliards de roubles : une escalade brutale à laquelle les spécialistes occidentaux à Moscou proposent les explications suivantes :

» Une fraction de la hausse enregistrée correspond à l'augmentation normale des dépenses, régulièrement répercutée chaque année dans le budget général et le budget militaire.

» (Le budget général des dépenses pour 1968 marque lui-même une sérieuse augmentation, par rapport à 1967 : 123,5 milliards de roubles contre 109,9 milliards.)

» Il apparaît cependant que, compte tenu de cette croissance normale, et si l'on examine les chiffres des deux années précédentes, le budget militaire pour 1968 s'enfle brusquement d'une augmentation « extraordinaire » difficilement estimable.

» Selon ces spécialistes, quatre causes principales sont à la base de cette augmentation :

» 1) Le Vietnam. L'augmentation reflète en partie l'accord soviéto-nord-vietnamien signé fin septembre à Moscou par M. Le Thanh-nghi sur l'aide militaire de l'URSS au Nord-Vietnam;

» 2) Le Moyen-Orient. Bien qu'ordinairement ces dépenses entrent dans les chapitres purement économiques, le remplacement du matériel soviétique perdu ou détruit au Moyen-Orient à la suite de la guerre israélo-arabe, et l'aide pour la reconstitution du potentiel militaire arabe auront leur répercussion sur le budget 1968.

» C'est cependant plus indirectement, estiment ces mêmes spécialistes, que les affaires du Moyen-Orient peuvent se répercuter réellement sur le budget militaire de l'URSS en 1968.

» La guerre éclair du Sinaï aurait montré aux stratèges soviétiques l'existence d'une faille dans leur système de défense : l'absence d'une force mobile opérationnelle susceptible, à l'extrême rigueur mais le cas échéant, d'intervenir. C'est cette force en même temps que la recherche d'une plus grande mobilité générale, qui — parallèlement à l'aide en matériel aux Arabes — s'inscrirait essentiellement dans les dépenses du budget.

» 3. La construction d'un réseau de missiles antimissiles : les spécialistes retiennent ce point sans toutefois pouvoir avancer des informations précises autres que celles déjà connues.

» 4. Enfin, mais à titre de spéculation, le reflet sur les impératifs militaires de la scission entre l'URSS et la Chine. Il ne paraît pas exclu, soulignent ces observateurs, que l'URSS, placée en raison des événements dans une situation proche de l'hostilité face à la Chine voisine, songe non seulement à renforcer la défense de ses frontières, mais aussi à adapter son armée à d'éventuels combats. »

Après et avec la ruineuse et sanglante guerre du Vietnam, faut-il s'attendre à une nouvelle édition du conflit israélo-arabe, que les Juifs ne cherchent pas et que les Arabes sont incapables de mener seuls ?

EUGÈNE MALÉUS.

N. B. — Dans mon papier publié hier, sous le titre « Une passe difficile pour les travaillistes », une ligne sautée rend incompréhensible un passage. Le voici rectifié : « Si H. Wilson a obtenu une large majorité pour le soutenir dans sa volonté de faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun, on doit reconnaître par contre, et nous en sommes satisfait que la majorité ne le suit pas dans sa politique étrangère.

EN QUELQUES LIGNES

● **ALGER. — La première conférence économique des pays en voie de développement — le « Bandoung économique » — s'est ouverte hier au Club des Pins, près d'Alger, pour une durée de deux semaines pendant lesquelles les 77 participants tenteront de mettre au point un programme de proposition qui sera soumis aux pays industrialisés lors de la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en février prochain.**

● **BONN. — L'Union soviétique continue à refuser l'ouverture d'une ligne aérienne régulière entre Moscou et Bonn, apprend-on de bonne source.**

● **SAIGON. — Un avion de l'armée de l'air américaine qui se rendait dimanche de Hue à Danang, ayant 23 personnes à bord, s'est écrasé au sol. Il n'y a pas de survivant.**

● **LONDRES. — Lord Chalfont, ministre chargé des négociations avec le Marché commun, est arrivé hier à Rome où il effectuera une visite officielle dans le cadre de sa tournée des capitales des « Six ».**

● **LE CAIRE. — Les troupes égyptiennes ont évacué Sana, capitale du Yémen, annonçaient hier en première page les quotidiens du Caire.**

● **TEL AVIV. — Soldats jordaniens et israéliens ont échangé des coups de feu pendant une vingtaine de minutes hier après midi de part et d'autre du Jourdain.**

● **ISTANBOUL — Le patriarche Athénagoras rendra visite le 26 octobre au pape Paul VI.**

● **TOKYO. — Dix policiers ont été blessés, un député socialiste et un membre d'une organisation de fermiers japonais ont été arrêtés hier matin à Tokyo au cours d'une bagarre qui a éclaté entre la police et des fermiers qui protestaient contre les travaux de construction du nouvel aéroport international de Tokyo.**

● **MOSCOU. — La troisième session du Soviet suprême (parlement) de l'URSS s'est ouverte hier matin à 10 h. (heure locale) au Kremlin.**

● **PRAGUE. — Dix mineurs ont été ensevelis par un éboulement qui s'est produit hier dans une mine d'Ostrava. Cinq sont morts.**

● **LJUBLJANA. — L'écrivain slovène Marijan Rozanc a été condamné par le Tribunal départemental de Ljubljana à six mois de prison avec sursis de deux ans, après avoir été reconnu coupable de propagation de fausses nouvelles.**

● **CAMIRI. — La demande de nullité du procès Debray a été rejetée à l'unanimité par les quatre juges du Conseil de guerre.**

● **WASHINGTON. — Le président Johnson a lancé un nouvel appel à l'URSS, lui demandant de coopérer avec les Etats-Unis dans le domaine spatial.**

● **WASHINGTON. — Le Sénat américain a voté mardi à la majorité écrasante de 75 voix contre 15 une résolution demandant au président Johnson d'intervenir auprès de l'ONU en vue d'instituer des sanctions économiques internationales contre le Vietnam du Nord.**

● **WUPPERTAL. — Responsables du massacre de 800 Juifs polonais brûlés vifs dans la synagogue de Bialystok en 1941, quatorze anciens membres du 309e bataillon de police de la Wehrmacht ont comparu mardi devant les assises de Wuppertal.**

● **MOSCOU. — C'est la politique américaine qui a obligé l'URSS à augmenter son budget militaire, commente mardi soir l'agence Tass.**

● **MAYENCE. — La chanteuse et actrice grecque Melina Mercouri, expatriée par le régime militaire d'Athènes, a accusé, lors d'une interview à la télévision allemande, le roi Constantin d'être le principal responsable de la prise du pouvoir par les généraux et les colonels en Grèce.**

● **LA NOUVELLE-DELHI. — Quatorze personnes ont été tuées et vingt-deux blessées dans un accident de car près de Poona (Inde).**

● **ZURICH. — L'Institut international de la presse destinataire de l'appel de Mme Vlachos, adressé le 8 octobre à la presse du monde entier, a reçu d'autres documents, sortis en contrebande de Grèce. Il les a transmis à la Commission des juristes à Genève.**

● **MADRID. — Au milieu de l'après-midi, hier, 40 % des électeurs espagnols avaient voté, selon des statistiques officieuses, pour élire parmi les 315 candidats, les 104 députés qui les représenteront aux Cortes.**

Le congrès de l'Internationale socialiste

Comme nous le relations en première page, le congrès de l'Internationale socialiste s'est ouvert hier à Zurich, avec une brillante participation. Notre photo montre trois des principaux orateurs d'hier (de gauche à droite) : Willy Spuhler, Willy Brandt et Bruno Pittermann.